



Patrimoine canadien

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2000

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/24-2000

ISBN 0-660-61419-7



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* déposé au printemps et le *Rapport ministériel sur le rendement* déposé à l'automne.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, la série de rapports sur le rendement d'automne comprend 83 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport annuel du Président intitulé *Une gestion axée sur les résultats – 2000*.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 2000, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le *Rapport sur les plans et priorités* pour 1999-00 déposé au Parlement au printemps de 1999.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner les systèmes de gestion ainsi que le cadre de gestion sur le rendement. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7167
Télécopieur : (613) 957-7044



Patrimoine canadien

Rapport ministériel sur le rendement

pour la période se terminant le 31 mars 2000

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Canada

Table des matières

Sommaire exécutif	1
Section I : Message de la Ministre	5
Section II : Rendement du Ministère	7
Contexte socio-économique	7
Aperçu des résultats prévus et du rendement	13
Rendement par rapport aux objectifs stratégiques	16
Pluralité et accessibilité des choix canadiens	17
L'Excellence chez les gens	25
Mise en valeur de nos ressources	27
Les Canadiens en relation les uns avec les autres	35
Les Canadiens en relation avec le monde	39
Mise en valeur des ressources à Patrimoine canadien	45
Section III : Groupement des rapports	49
Gestion du matériel	49
Initiatives pour l'an 2000	49
Développement durable	50
Paiements de transfert de plus de cinq millions de dollars, par programme	52
Section IV : Aperçu du Ministère	53
Description du portefeuille	53
Mandat, rôles et responsabilités	54
Structure du Ministère	55
Organigramme	56
Section V : Rendement financier	57
A. Aperçu du rendement financier	57
B. Tableaux financiers récapitulatifs	58
Section VI : Renseignements supplémentaires	73
Rapports législatifs déposés par le ministère du Patrimoine canadien entre le 1 ^{er} avril 1999 et le 31 mars 2000	73
Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien	73
Contacts pour renseignements supplémentaires	76
Patrimoine canadien sur Internet	77
Index	80
Références bibliographiques	83



Sommaire exécutif

Le ministère du Patrimoine canadien ainsi que les 18 organismes et sociétés d'État qui rendent compte au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien sont responsables des politiques et des programmes se rattachant à la culture et au patrimoine, aux valeurs et à l'identité canadiennes, au multiculturalisme, aux langues officielles et au sport amateur.

Le Ministère exécute ses activités en collaboration avec un réseau de partenaires, notamment d'autres ministères et établissements fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations municipales, des organismes voués à la culture, au patrimoine et au sport ainsi que des organismes communautaires et bénévoles dans toutes les régions du pays. Il offre des services à partir de son administration centrale et de cinq régions (Ouest, Prairies et Nord, Ontario, Québec, Atlantique) qui comptent des bureaux dans 22 villes, de même que par Internet. Ce réseau d'organismes permet au Ministère d'accorder une attention spéciale aux besoins particuliers et aux aspirations des Canadiens et des Canadiennes de chaque région du pays.

Depuis un an, le ministère du Patrimoine canadien est à redéfinir ses priorités afin de faire en sorte que ses politiques, ses programmes et ses services répondent aux besoins des Canadiens et des Canadiennes. Ces activités ont fait suite à la publication, en juin 1999, du neuvième rapport du Comité permanent du patrimoine canadien intitulé *Appartenance et identité : l'évolution du rôle du gouvernement fédéral pour soutenir la culture au Canada*. Le rapport présente la conclusion suivante : « Une culture vivante doit être partagée, appréciée, vécue, préservée et transmise. Le gouvernement du Canada ne peut pas créer une oeuvre d'art, mais il peut faire beaucoup pour encourager les créateurs et les visionnaires qui, à leur tour, feront cadeau au Canada d'une culture vivante que tous les Canadiens et Canadiennes pourront apprécier, préserver et partager avec le monde entier ».

Dans la réponse du gouvernement à ce rapport intitulée *Le Canada, une expérience à vivre : diversité, créativité et pluralité de choix*, le Ministère a défini une nouvelle vision d'avenir visant à favoriser une plus grande diversité des produits culturels canadiens ainsi qu'un plus grand accès à ceux-ci. Le Ministère appuie les artistes canadiens ainsi que les organismes, les industries et les établissements culturels du pays dans leurs efforts pour élargir leurs auditoires et, parallèlement, relever les défis que posent la mondialisation et les nouvelles technologies. Le Ministère cherche en outre de nouvelles façons de créer

des liens entre les Canadiens et les Canadiennes, et entre le Canada et le reste du monde. Pour ce faire, il importe de faire participer les jeunes Canadiens et Canadiennes à toutes les facettes de notre société et de tenir compte du caractère unique de la culture québécoise et des besoins des communautés minoritaires francophones et anglophones dans tout le pays.

Le présent rapport sur le rendement du Ministère reflète les progrès accomplis pour atteindre ces objectifs. Les activités du Ministère font aussi ressortir les priorités du gouvernement fédéral exposées dans le discours du Trône d'octobre 1999, qui décrit la diversité culturelle du Canada comme étant essentielle à notre qualité de vie. Axées sur le thème d'un Canada fort et uni, ces priorités sont présentées ci-après et sont accompagnées d'exemples de programmes et d'initiatives du Ministère conçus pour leur donner suite :

- ▶ veiller à l'épanouissement de nos enfants et de nos jeunes (Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones, Jeunesse Canada au travail, Langues officielles dans l'enseignement, Hospitalité Canada, Katimavik, Programme national de formation dans le secteur des arts, Place du Canada, aide financière aux jeunes athlètes offerte dans le cadre du Programme d'aide aux athlètes et premiers Jeux de la Francophonie canadienne);
- ▶ continuer à bâtir une économie dynamique (Fonds canadien de télévision, Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition, Fonds pour le multimédia, Programme d'initiatives culturelles, Programme d'aide aux publications, Programme de prêts aux éditeurs de livres et Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore);
- ▶ maintenir notre environnement (stratégie de développement durable);
- ▶ bâtir des collectivités plus fortes (Le Canada en fête, Programme du multiculturalisme et campagne Mettons fin au racisme!, Programme de partenariats communautaires et Semaine nationale de l'action bénévole, Programme d'aide aux musées, ententes sur la stabilisation des arts et ententes de responsabilité des fédérations nationales de sport, Appui aux communautés de langue officielle, Promotion des langues officielles et Année de la Francophonie canadienne);
- ▶ renforcer les relations avec les peuples autochtones du Canada (Programme des centres d'amitié autochtones, Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones et volet Développement des musées autochtones du Programme d'aide aux musées);

- ▶ faire progresser la place du Canada dans le monde (travaux visant l'adoption d'un nouvel instrument international sur la diversité culturelle, coordination de la participation du Canada aux XIII^e Jeux panaméricains, aux Jeux olympiques spéciaux et aux Jeux d'hiver de l'Arctique, participation aux activités de l'Agence mondiale antidopage, promotion de l'expertise canadienne en matière d'enseignement des langues, contribution à TV5 et participation à Équipe Canada).

Guidé par un ensemble de valeurs claires, le Ministère a fait d'importants progrès au cours du dernier exercice pour définir des objectifs précis concernant ses programmes et ses initiatives et pour les évaluer en fonction de leur capacité à produire des résultats tangibles de façon responsable. Le Ministère a établi des critères sévères pour la gestion des programmes de financement. Il a mis sur pied un comité d'examen, formé de cadres supérieurs, qui est chargé de coordonner les activités d'examen, de vérification interne et d'évaluation. Le Ministère se fait un devoir de surveiller, mesurer et étudier les indicateurs et les résultats en matière de politique sociale, de rédiger des rapports à cet égard, de faire connaître les pratiques exemplaires, d'avoir recours à des tiers pour aider à évaluer les progrès accomplis et d'expliquer les rôles et les contributions respectives du gouvernement et des partenaires.

En plus de l'information contenue dans le présent rapport sur le rendement, il est possible d'obtenir d'autres renseignements sur les sujets suivants :

- ▶ langues officielles : consulter le *Rapport annuel sur les langues officielles, 1999-2000* (www.pch.gc.ca/offlangoff/francais/index.html);
- ▶ multiculturalisme : consulter le *Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien, 1998-1999* (www.pch.gc.ca/multi/ann98-99/multicultureF.pdf);
- ▶ sommaire des réalisations du Ministère : consulter la brochure intitulée *Ministère du Patrimoine canadien - Réalisations 1999* (www.pch.gc.ca/mindep/accomp/accomp99);
- ▶ activités courantes du Ministère : consulter Patrimoine canadien sur Internet à la page 77 du présent rapport ou le site www.pch.gc.ca.



Section I

Message de la Ministre

Ministre
du Patrimoine canadien



Minister
of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5



Ce Rapport de rendement découle des engagements pris par le ministère du Patrimoine canadien dans son *Rapport sur les plans et les priorités* de 1999-2000. Les résultats témoignent aussi de la contribution du Ministère aux priorités communes du Portefeuille du Patrimoine canadien.

Nous vivons vraiment aujourd'hui dans le « village planétaire » de Marshall McLuhan, et le Canada est un microcosme de ce village. Le monde se démarque plus que jamais par une interdépendance accrue et tout s'y déroule à un rythme fulgurant. Dans ce contexte, nous ressentons le besoin de nous rapprocher de nos communautés, d'identifier et d'apprécier les valeurs et les intérêts communs qui nous rassemblent et nous lient les uns aux autres. Ces valeurs et ces intérêts sont au coeur de notre culture et de notre identité en tant que Canadiens et Canadiennes.

Notre culture est un reflet de notre histoire, de nos traditions et de notre patrimoine. Elle exprime notre identité, nos réalisations et nos aspirations. La culture nous permet de mieux nous connaître en comblant les différences et les distances qui nous séparent dans ce vaste pays. La culture nous permet de nous enrichir et d'enrichir notre société. La culture permet de faire entendre les voix et de faire connaître les valeurs canadiennes à travers le monde. Le ministère du Patrimoine canadien travaille de concert avec de nombreux Canadiens et Canadiennes à favoriser une plus grande diversité dans l'expression artistique au Canada ainsi qu'un accès plus ouvert à nos produits culturels, et à préserver notre patrimoine pour les générations à venir.

Au Portefeuille du Patrimoine canadien, nous poursuivons un objectif national commun. Nous aidons à mettre de l'avant la culture canadienne dans une ère de mondialisation. Nous offrons aux Canadiens et aux Canadiennes des possibilités de connaître et de comprendre davantage leur pays et leurs compatriotes. Nous protégeons aussi le patrimoine naturel et culturel du Canada au profit des générations actuelles et futures.

Il en tient à nous tous, individuellement et collectivement, d'entretenir la diversité si caractéristique de l'identité canadienne.

La contribution du Portefeuille du Patrimoine canadien reflète la diversité de nos valeurs canadiennes et de notre patrimoine.

Sheila Copps

Canada



Section II

Rendement du Ministère

Contexte socio-économique

La mission de notre Ministère :

Mettre en valeur et enrichir l'expérience canadienne : liens, diversité et pluralité de choix

Au cours de la dernière année, le ministère du Patrimoine canadien a reconsidéré ses priorités afin que ses programmes et ses services répondent aux besoins des Canadiens et des Canadiennes. Les objectifs stratégiques énumérés ci-dessous appuient la mission du Ministère et l'engagement du gouvernement à construire un Canada plus fort pour le XXI^e siècle.

- ▶ ***Pluralité et accessibilité des choix canadiens*** : La diversité culturelle, la dualité linguistique et les valeurs communes de la société canadienne se révèlent au moyen de toutes les formes d'expression;
- ▶ ***L'Excellence chez les gens*** : Force dans la diversité et excellence dans la créativité, l'innovation, la réussite et le leadership communautaire;
- ▶ ***Mise en valeur de nos ressources*** : La mise en valeur de nos ressources et des infrastructures à l'échelle communautaire, institutionnelle et industrielle permet de soutenir et de promouvoir la diversité culturelle et la cohésion sociale au Canada;
- ▶ ***Les Canadiens en relation les uns avec les autres*** : Les Canadiens et leurs diverses collectivités se comprennent les uns les autres par delà les différences et la distance pour créer une société aux valeurs communes;
- ▶ ***Les Canadiens en relation avec le monde*** : Le Canada fait la promotion des valeurs et des intérêts des Canadiens dans le monde et s'ouvre au meilleur de ce que le monde a à offrir;

- ▶ **Mise en valeur des ressources à Patrimoine canadien** : Faire de Patrimoine canadien un ministère modèle et l'endroit où travailler.

Ces objectifs stratégiques guideront le ministère du Patrimoine canadien qui répond aux besoins d'une société en évolution en contribuant à renforcer notre identité canadienne.

Nos partenaires les plus importants

Tout comme la diversité culturelle, le travail du ministère du Patrimoine canadien reflète les horizons divers des nombreuses personnes qui unissent leurs efforts dans la poursuite d'un but commun. Rien de ce que fait le Ministère ne pourrait s'accomplir en vase clos. Son action s'appuie sur un réseau de proches collaborateurs s'étendant au-delà des établissements du portefeuille du Patrimoine canadien et comprenant les ministères et organismes fédéraux suivants :

- ▶ le Bureau du Conseil privé;
- ▶ le Secrétariat du Conseil du Trésor;
- ▶ le ministère des Finances Canada;
- ▶ Industrie Canada;
- ▶ le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international;
- ▶ Développement des ressources humaines Canada;
- ▶ le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien;
- ▶ le ministère de la Justice Canada;
- ▶ Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

De plus, le ministère du Patrimoine canadien collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations municipales, ainsi qu'avec de nombreuses organisations non gouvernementales comme l'Association des musées canadiens, la Conférence canadienne des arts, Bénévoles Canada, l'Association nationale des centres d'amitié, la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada, The Quebec Community Groups Network, l'Association olympique canadienne, la Société éducative de visites et d'échanges au Canada, l'Association canadienne de production de film et de télévision, FACTOR MUSICACTION CANADA, l'Association des éditeurs canadiens, le YWCA du Canada et les clubs garçons et filles du Canada.

Facteurs socio-économiques

Assurer la vitalité de la culture dans une économie et une société fondées sur le savoir

La transition vers une économie et une société fondées sur le savoir est en train de révolutionner notre façon de vivre et de travailler. À mesure que les barrières commerciales tombent et que les marchés s'internationalisent, les contacts avec les cultures du monde et les échanges de produits culturels se multiplient. Aussi, le contexte est plus que jamais propice à la promotion des produits culturels canadiens, à l'étranger comme au pays.

Les exportations culturelles canadiennes, dans leur ensemble, ont augmenté en moyenne de 10,2 p. cent par année de 1996 à 1999.

La mondialisation représente l'un des défis les plus formidables auxquels la culture doit faire face au pays et de par le monde. Pour maintenir le dynamisme de notre culture, nous devons tout mettre en œuvre afin de favoriser la diversification de l'expression artistique au Canada et d'élargir l'accès aux voix et aux récits canadiens ici et à l'étranger. C'est pourquoi le Canada cherche à faire adopter un nouvel instrument international sur la diversité culturelle en effectuant une démarche à plusieurs facettes pour obtenir un consensus quant à l'importance de la promotion de la diversité culturelle de manière à ce qu'elle soit considérée comme élément central du développement économique et social mondial.

Au total, les exportations culturelles canadiennes, en 1999, sont estimées au bas mot à 6,9 milliards de dollars (y compris le tourisme culturel).

Mettre à profit les nouvelles technologies afin de créer des liens entre les Canadiens et les Canadiennes et de promouvoir la culture

La croissance explosive d'Internet et du commerce électronique pose un autre défi à la promotion des produits culturels canadiens. Même si ces nouvelles façons de communiquer et de commercer s'imposent de plus en plus, il faut comprendre que tout le monde n'y a pas accès. De plus, l'anglais est la langue dominante de ce nouveau moyen de communication et une grande partie du contenu est centrée sur les questions et les intérêts américains. D'un point de vue canadien, il est nécessaire d'élargir l'accès à Internet, de le faire mieux connaître et d'augmenter le contenu francophone. Le ministère du Patrimoine canadien dispose désormais de réelles possibilités de se servir d'Internet pour mettre les Canadiens et les Canadiennes en relation les uns avec les autres et faire connaître la culture et les valeurs canadiennes à l'étranger. Nous vivons peut-être dans un village planétaire, mais nous éprouvons toujours le besoin de nous identifier à notre quartier,

Moins de deux p. cent des biens culturels publics au Canada sont numérisés et disponibles sur Internet.

notre communauté et notre pays. Le sentiment d'appartenance et une identité bien établie sont les fondements de toute nation.

Jusqu'à maintenant, les efforts du gouvernement fédéral pour brancher à Internet bon nombre d'institutions publiques, d'écoles, de bibliothèques et d'organismes communautaires et bénévoles du pays ont été couronnés de succès. Mais il ne s'agit là que d'une partie de la solution. En contribuant à l'ajout de contenu canadien sur Internet, le ministère du Patrimoine canadien est en mesure de mieux faire connaître, chez nous et à l'étranger, notre dualité linguistique, la richesse de notre histoire et la diversité de notre culture.

Selon une étude récente du Angus Reid Group, il y aurait une demande claire de la part des Canadiens pour des sites Web s'adressant aux Canadiens et décrivant une perspective canadienne.
(juin 2000)

Le Ministère met également à profit cette nouvelle technologie afin d'appuyer, partout au pays, le processus de numérisation des collections et des documents appartenant à des institutions à vocation patrimoniale. En favorisant l'utilisation d'images et d'informations numériques, tout comme la conception d'un plus grand nombre d'expositions virtuelles, le Ministère aide de nouveaux publics d'ici et d'ailleurs à avoir accès à notre culture et à notre patrimoine dans toute leur diversité.

Appréciation de la diversité culturelle

L'interdépendance grandissante des pays et des économies a tout naturellement fait croître chez les gens le désir d'exprimer leur fierté à l'égard de leur identité et de leur patrimoine. Par la promotion de la diversité culturelle au pays, le Ministère contribuera à satisfaire ce besoin, et en même temps, à célébrer les valeurs que nous partageons tous en tant que Canadiens et Canadiennes.

Les Canadiens et les Canadiennes sont fiers que leur pays soit l'un de ceux qui offrent la meilleure qualité de vie. (Goldfarb, 1998)

La diversité culturelle a toujours été l'un des moteurs du développement du Canada. À l'arrivée des premiers colons européens, plus de 56 nations autochtones distinctes parlaient plus de 30 langues différentes. Depuis la Confédération, au-delà de 14 millions de personnes, venues de tous les pays du monde, ont immigré au Canada et ont contribué grandement à la diversité ethnique, culturelle, raciale et religieuse de notre population. C'est l'un des principaux rôles du Ministère que d'encourager les Canadiens et les Canadiennes à participer à notre société, tout en respectant notre diversité. En même temps, le Ministère s'efforce de promouvoir l'enseignement de la langue seconde ainsi que d'autres programmes qui visent à accroître les bienfaits liés à l'utilisation et à l'appréciation de nos deux langues officielles.

Le Canada est largement reconnu comme l'un des pays les plus ouverts et les plus tolérants au monde. Notre appréciation de la diversité culturelle ne se voit pas seulement dans les statistiques démographiques; elle se constate dans toutes les facettes de notre expression artistique, dans les collections de nos musées ainsi que dans le contenu canadien sur Internet.

Reconnaître les changements démographiques

L'évolution démographique change le visage de notre pays. Comme les jeunes Canadiens et Canadiennes regorgent d'idées et d'énergie et qu'ils ont besoin, comme toute génération montante, d'apprendre à mieux connaître leur pays, le Ministère leur propose toute une gamme de programmes qui, en plus de leur permettre d'acquérir une expérience pratique de travail dans le secteur culturel, leur donnent la possibilité de mieux saisir la réalité canadienne en les mettant en contact avec leurs pairs d'autres parties du pays.

Quatre-vingt-dix-huit p. cent des Canadiens et des Canadiennes considèrent que le gouvernement a l'obligation de préserver le patrimoine canadien pour les générations futures. (Ekos, 1998)

Reconnaître l'importance croissante du sport en tant que source de fierté nationale

En plus de s'enorgueillir de leur culture, de leur patrimoine et de leur environnement naturel, les Canadiens et les Canadiennes sont très fiers des exploits accomplis par nos athlètes lors des grandes compétitions internationales. Les manifestations sportives d'envergure attirent beaucoup l'attention du public et des médias, ce qui procure à notre pays et à nos gens une couverture médiatique à l'échelle de la planète. Le Ministère soutient activement les équipes canadiennes qui participent à de nombreuses manifestations du genre, dont les XIII^e Jeux panaméricains, qui ont eu lieu à Winnipeg en 1999.

Répondre au désir de transparence au sein du gouvernement

Au cours des dernières années, le Ministère a mis les bouchées doubles pour satisfaire les exigences du public, qui désire participer plus activement à la conception des politiques, tout comme il souhaite que le gouvernement, dans son fonctionnement, fasse preuve de plus de transparence et de responsabilité. Le Ministère a mis davantage l'accent sur les programmes aux objectifs très précis qui donnent des résultats concrets, afin que le contribuable canadien y trouve son compte.

Conclusion

La force et l'âme d'une nation dépendent en grande partie de ce que ses citoyens et ses citoyennes y mettent. Par conséquent, il est extrêmement important de permettre à tous les Canadiens et Canadiennes de participer pleinement à notre société. En favorisant une plus grande diversité et multiplicité des choix dans le domaine de la culture canadienne, le Ministère peut contribuer à faire de cet idéal une réalité. En racontant nos récits et en nous écoutant parler les uns les autres, nous pouvons nous rapprocher et ainsi apprécier pleinement ce que chacun de nous apporte à la définition de l'expérience canadienne.

« [...] faire le nécessaire, à titre de représentants ... de notre pays, afin que nous ayons les outils nécessaires pour sauvegarder notre propre culture et traiter nous-mêmes des sujets qui nous touchent. »

L'honorable Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Aperçu des résultats prévus et du rendement

Le tableau ci-dessous énumère les six objectifs stratégiques du ministère du Patrimoine canadien (première colonne) ainsi que les résultats qu'on prévoit atteindre à mesure que chacun des objectifs se réalise. Les numéros de pages à droite renvoient le lecteur à de plus amples renseignements sur les programmes et les initiatives du Ministère et sur les progrès accomplis jusqu'à maintenant pour atteindre les objectifs.

POUR FOURNIR AUX CANADIENS ET AUX CANADIENNES	QUI SE MANIFESTE PAR	RÉALISATIONS SIGNALÉES AUX PAGES
<p>Pluralité et accessibilité des choix canadiens :</p> <p>La diversité culturelle, la dualité linguistique et les valeurs communes de la société canadienne se révèlent au moyen de toutes les formes d'expression.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le contenu canadien est varié et n'exclut personne. ▶ Les Canadiens ont accès à ce qu'il y a de meilleur, notamment à une pluralité de choix canadiens qui présentent le passé et l'avenir au moyen de toutes les formes d'expression. ▶ On produit davantage de matériel canadien de grande qualité. ▶ Préservation, conservation et mise en valeur efficaces du patrimoine culturel et naturel du Canada dans toute sa diversité. ▶ Les institutions canadiennes et les industries culturelles présentent et reflètent la dualité linguistique et la diversité culturelle dans les choix qu'elles offrent aux Canadiens. 	<p>17, 18</p> <p>18-20</p> <p>21</p> <p>21, 22</p> <p>23, 24</p>
<p>L'Excellence chez les gens :</p> <p>Force dans la diversité et excellence dans la créativité, l'innovation, la réussite et le leadership communautaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ On développe et maintient davantage la créativité et le talent de personnes provenant de différents milieux. ▶ Participation active des citoyens et développement des qualités de leadership, plus particulièrement chez les jeunes. 	<p>25, 26</p> <p>25, 26</p>

POUR FOURNIR AUX CANADIENS ET AUX CANADIENNES	QUI SE MANIFESTE PAR	RÉALISATIONS SIGNALÉES AUX PAGES
<p>Mise en valeur de nos ressources :</p> <p>La mise en valeur de nos ressources et des infrastructures à l'échelle communautaire, institutionnelle et industrielle permet de soutenir et de promouvoir la diversité culturelle et la cohésion sociale au Canada.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les institutions, les organisations et les industries culturelles du Canada sont en mesure de relever de nouveaux défis. ▶ Les organisations communautaires et les particuliers peuvent participer à la vie sociale, culturelle, politique et économique du Canada. ▶ Capacité institutionnelle et organisationnelle accrue des Autochtones. ▶ Les communautés de langues officielles en situation minoritaire s'épanouissent et participent pleinement à la société canadienne. ▶ Les établissements publics peuvent répondre aux besoins de la population diversifiée du Canada. 	<p>27-31</p> <p>31, 32</p> <p>32, 33</p> <p>33, 34</p> <p>34</p>
<p>Les Canadiens en relation les uns avec les autres :</p> <p>Les Canadiens et leurs diverses collectivités se comprennent les uns les autres par delà les différences et la distance pour créer une société aux valeurs communes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les Canadiens se connaissent les uns les autres ainsi que leur histoire, leur identité et leurs symboles. ▶ Les Canadiens comprennent la contribution des différentes collectivités. ▶ Les Canadiens visent à bâtir une société où chacun a sa place. 	<p>35-37</p> <p>37, 38</p> <p>38</p>
<p>Les Canadiens en relation avec le monde :</p> <p>Le Canada fait la promotion des valeurs et des intérêts des Canadiens dans le monde et s'ouvre au meilleur de ce que le monde a à offrir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les Canadiens influencent la diversité culturelle dans le monde. ▶ Des possibilités s'offrent aux Canadiens à l'étranger grâce au commerce, aux expositions, aux spectacles et à la collaboration. ▶ Les valeurs canadiennes sont mises de l'avant de par le monde. ▶ Le Canada attire ce que le monde a de meilleur à offrir et les Canadiens en bénéficient. ▶ Des talents, des réalisations et des produits culturels canadiens variés sont reconnus et célébrés à l'échelle internationale. 	<p>39, 40</p> <p>40, 41</p> <p>41, 42</p> <p>42-44</p> <p>42-44</p>

POUR FOURNIR AUX CANADIENS ET AUX CANADIENNES	QUI SE MANIFESTE PAR	RÉALISATIONS SIGNALÉES AUX PAGES
<p>Mise en valeur des ressources à Patrimoine canadien :</p> <p>Faire de Patrimoine canadien un ministère modèle et l'endroit où travailler.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La gestion intégrée de la planification opérationnelle et du rendement appuie les objectifs stratégiques dans le contexte des valeurs de l'organisation. ▶ Un soutien et des avis professionnels sont fournis de façon opportune à la Ministre et aux Secrétaires d'État. ▶ Patrimoine canadien établit des alliances stratégiques avec les organismes du portefeuille et avec les autres ministères et organismes gouvernementaux afin d'atteindre les objectifs stratégiques. ▶ Patrimoine canadien devient un modèle d'organisation axée sur le savoir avec un effectif diversifié opérant dans un environnement où les employés se sentent appréciés et motivés et favorisant l'excellence, la créativité et l'innovation au sein de son personnel. ▶ Patrimoine canadien communique efficacement ses objectifs, ses politiques et ses programmes à l'interne et à l'externe. 	<p>45, 46</p> <p>46</p> <p>46, 47</p> <p>47</p> <p>48</p>

Rendement par rapport aux objectifs stratégiques



Objectifs stratégiques de Patrimoine canadien

Mettre en valeur et enrichir l'expérience canadienne : liens, diversité et pluralité de choix

Pluralité et accessibilité des choix canadiens

La diversité culturelle, la dualité linguistique et les valeurs communes de la société canadienne se révèlent au moyen de toutes les formes d'expression

L'Excellence chez les gens

Force dans la diversité et excellence dans la créativité, l'innovation, la réussite et le leadership communautaire

Mise en valeur de nos ressources

La mise en valeur de nos ressources et des infrastructures à l'échelle communautaire, institutionnelle et industrielle permet de soutenir et de promouvoir la diversité culturelle et la cohésion sociale au Canada

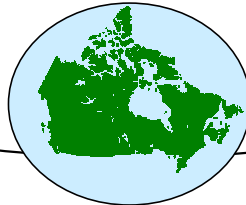
Les Canadiens en relation les uns avec les autres

Les Canadiens et leurs diverses collectivités se comprennent les uns les autres par delà les différences et la distance pour créer une société aux valeurs communes

Les Canadiens en relation avec le monde

Le Canada fait la promotion des valeurs et des intérêts des Canadiens dans le monde et s'ouvre au meilleur de ce que le monde a à offrir

Mise en valeur des ressources à Patrimoine canadien





Pluralité et accessibilité des choix canadiens

La diversité culturelle, la dualité linguistique et les valeurs communes de la société canadienne se révèlent au moyen de toutes les formes d'expression.

✳ *Le contenu canadien est varié et n'exclut personne.*

C'est le 1^{er} septembre 1999 qu'a été lancé officiellement le réseau de télévision des peuples autochtones qui reçoit 2,1 millions de dollars par an du Ministère. Ce nouveau service touche plus de huit millions de foyers par le biais de la câblodistribution, de la radiodiffusion directe et des systèmes de distribution multipoint. Pour la première fois dans l'histoire de la radiodiffusion, un réseau autochtone national offre un service de télévision d'intérêt général proposant une vaste gamme d'émissions révélant, à l'intention de tous les Canadiens et Canadiennes, les divers points de vue des peuples autochtones, leurs vies et leurs cultures.

Répondant aux préoccupations exprimées au sujet de la disponibilité et de la qualité des stations de radio et de télévision en français dans les communautés francophones minoritaires du Canada, la Ministre annonçait en avril 2000 que le gouvernement du Canada avait demandé au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) d'évaluer l'état de santé des services de radiodiffusion en langue française dans ces communautés et le reflet de ces communautés partout au Canada. On a demandé au CRTC de déterminer les lacunes et les défis des services de radio, de télévision et de chaînes spécialisées, ainsi que des services payants et des services de règlement à la carte offerts en français, qu'ils soient publics, privés ou communautaires, et de proposer des façons d'accroître l'accès des Canadiens et des Canadiennes au plus large éventail possible de services de radiodiffusion en langue française. Le CRTC rendra compte à la Ministre d'ici le 12 février 2001.

En 1999-2000, le Ministère a continué à soutenir le Fonds canadien de télévision (FCT) (www.canadiantelevisionfund.ca) en versant 100 millions de dollars par an. Le FCT a pour objet d'accroître le volume d'émissions télévisées canadiennes de première qualité dans les deux langues officielles dans toutes les régions du pays. En comptant la participation de Téléfilm Canada et du secteur privé, des contributions de l'ordre de 195,1 millions de dollars ont permis de faciliter la création de projets dont les

En 1999, plus de 90 p. cent des foyers canadiens avaient au moins un poste de télévision, et la moyenne d'écoute était de 21,6 heures par personne par semaine. (Statistique Canada)

budgets de production se sont élevés, au total, à 617,7 millions (365 émissions de télévision et 15 longs métrages). Cela a permis de créer environ 20 000 emplois à temps plein et à temps partiel. Grâce au FCT, on a produit, au cours du dernier exercice à lui seul, quelque 2 113 nouvelles heures d'émissions distinctement canadiennes de qualité supérieure à des heures de grande écoute. Sans le FCT, beaucoup d'émissions canadiennes populaires n'existeraient pas : c'est le cas par exemple de *This Hour Has 22 Minutes*, *North of 60*, *Radio Enfer* et *Diva*.

En juillet 1999, le Ministère a entrepris l'examen du FCT. Le rapport d'étude intitulé *Analyse du Fonds canadien de télévision et de son impact sur l'industrie et l'économie*, a été finalisé en mars 2000. Les 16 recommandations du rapport sont publiées sur le site suivant : www.pch.gc.ca/culture/brdcstng/ctf-fct/pubs/report-rapport/français.html. À la fin de 1999, le vérificateur général du Canada a exprimé des réserves sur l'aptitude de la structure de gestion du FCT à rendre compte correctement des contributions du gouvernement fédéral. C'est pour cette raison et parce qu'il fallait renouveler le FCT pour 2001-2002 que le Ministère a demandé qu'on lui communique des commentaires sur l'orientation future du FCT.

✻ *Les Canadiens ont accès à ce qu'il y a de meilleur, notamment à une pluralité de choix canadiens qui présentent le passé et l'avenir au moyen de toutes les formes d'expression.*

De concert avec les organismes du portefeuille du Patrimoine canadien, d'autres ministères fédéraux, d'autres ordres de gouvernement et le secteur privé, le Ministère a mis sur pied la Place du Canada qui offre au public une source unique d'information sur le Canada, les Canadiens et les Canadiennes d'hier et d'aujourd'hui. Des centres Place du Canada sont situés à Winnipeg, à Toronto, à Regina et dans d'autres agglomérations urbaines dans tout le pays. La Place du Canada se trouve aussi aux grandes manifestations et sur Internet (www.placeducanada.gc.ca). L'an dernier, le projet Place du Canada s'est développé : de nouveaux centres ont été mis sur pied et le contenu du site Web a été enrichi. D'autres améliorations seront apportées au cours des prochaines années dans le cadre de l'Initiative de numérisation du contenu culturel canadien du gouvernement fédéral.

Le Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada soutient les établissements canadiens à vocation patrimoniale en réduisant les frais d'assurance pour la tenue et le déplacement des expositions itinérantes. Le programme a été lancé en décembre 1999 et a commencé à recevoir des demandes de couverture d'indemnisation.

La Région de l'Atlantique du Ministère a participé à la mise en oeuvre de l'Initiative de développement des industries culturelles en partenariat avec le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador. Dans le cadre de ce programme, 1,75 million de dollars ont été investis sur cinq ans dans plus de 350 projets touchant, entre autres, la production et la commercialisation de films et d'émissions de télévision, des arts de la scène et des festivals, d'expositions d'arts visuels, de livres et d'autres publications.

En 1999-2000, plus de 150 manifestations et festivals artistiques nationaux et internationaux, dans toutes les régions du pays, ont reçu une partie d'une aide financière de 10,4 millions de dollars du Programme d'initiatives culturelles du Ministère

(www.pch.gc.ca/arts/arts_pol/pic_f.htm). Il est vrai que ces manifestations ont été parrainées surtout par le secteur privé, mais le soutien du Ministère a aidé à inviter des artistes de premier plan, représentant un grand nombre de disciplines artistiques, de régions du Canada, d'origines et d'antécédents culturels divers, pour le plus grand plaisir de plus de 13 millions de participants canadiens et étrangers qui ont fréquenté les festivals.

En 1999-2000, plus de 13 millions de participants ont pris part à plus de 150 manifestations et festivals artistiques nationaux et internationaux dans l'ensemble du Canada.

La Région du Québec du Ministère a accordé son soutien à 42 festivals et événements artistiques majeurs, dont le Festival international de Jazz de Montréal, le Festival international de Lanaudière, le Festival d'été de Québec et le Festival Juste pour rire.

Un examen en cours du Programme d'initiatives culturelles prévoit des consultations nationales auprès des intéressés. Il s'agit de mesurer avec plus d'exactitude l'efficacité du programme comme moyen de réunir les Canadiens et les Canadiennes par delà les différences et les distances.

Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP), organisme de service spécial du Ministère, a collaboré avec des institutions canadiennes et étrangères à vocation patrimoniale pour produire six nouvelles expositions virtuelles proposées sur son site Web (www.chin.gc.ca). En partenariat avec l'Association des musées canadiens, le RCIP a également créé À la découverte du patrimoine, portail donnant accès à plus de 2 400 collections muséales et initiatives culturelles. Ce portail, avec les expositions virtuelles et d'autres éléments du contenu du site Web du RCIP, a attiré un nombre record de visites d'internautes du monde entier l'an dernier, soit 1,5 million (30 millions d'occurrences).

À la découverte du patrimoine est un portail donnant accès à des collections muséales et des initiatives culturelles qui a attiré un nombre record de 1,5 million de visites (30 millions d'occurrences) d'internautes du monde entier.

L'accès en ligne à l'information des musées du Canada a beaucoup progressé au cours de l'exercice écoulé grâce à la mise au point, par le RCIP, de normes et d'outils pour cataloguer les ressources en ligne. Ces normes et outils ont été salués comme des percées significatives par les milieux internationaux de normalisation. Ils ont pris une forme pratique dans Apprenons avec les musées, portail du site Web du RCIP qui permet aux internautes de chercher plus efficacement les ressources qui se trouvent sur les sites Web des musées canadiens en précisant les catégories d'âge, les intérêts et d'autres critères utiles.

Le Musée virtuel du Canada est le fruit d'une collaboration entre des musées canadiens de toutes tailles et le RCIP. Il mettra à l'honneur le contenu des musées sur Internet. En 1999-2000, le nombre de musées canadiens qui collaborent activement à la création du contenu Internet est passé à 558, en progression de 13 p. cent sur l'année précédente. Avec la création du Musée virtuel du Canada, l'objectif est de porter à plus d'un millier, au cours des trois prochaines années, le nombre de musées canadiens qui collaborent activement à l'entreprise.

Le nombre de musées canadiens collaborant activement à l'élaboration du contenu d'Internet a augmenté de 13 p. cent au cours de l'année, pour atteindre 558.

Le RCIP a également créé d'autres outils pour aider les musées canadiens à gérer efficacement leurs collections et l'information, notamment une nouvelle édition de l'*Évaluation de logiciels de gestion des collections* (évaluation internationalement reconnue des logiciels disponibles dans le commerce), des lignes directrices sur la numérisation et un cours en direct sur la gestion des projets de numérisation. Le RCIP a aussi ajouté deux nouvelles publications à sa série consacrée à la propriété intellectuelle.

Le Programme d'aide aux publications (PAP) du Ministère (www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/pap/français.htm) offre une aide financière aux éditeurs de périodiques canadiens admissibles pour compenser en partie leurs coûts de distribution. Il s'agit de donner aux lecteurs canadiens les moyens d'avoir accès aux produits culturels canadiens imprimés, de veiller à ce que les régions rurales disposent d'hebdomadaires communautaires et de soutenir les journaux de la langue officielle minoritaire et les hebdomadaires ethniques. On est en train d'examiner le PAP de concert avec l'industrie : il s'agit d'élaborer un cadre de gestion du rendement et des indicateurs de rendement qui permettront de relier plus clairement les objectifs du programme et les résultats escomptés.

En 1999-2000, le Programme d'aide aux publications a fourni 43,4 millions de dollars à environ 1 300 périodiques canadiens, revues savantes, petits journaux communautaires et hebdomadaires ethniques.

☀ On produit davantage de matériel canadien de grande qualité.

Le ministère du Patrimoine canadien appuie le développement d'un contenu numérique canadien concurrentiel. Il contribue également à l'élargissement de l'accès à ce contenu. Par le biais du Fonds pour le multimédia, le Ministère verse 6 millions de dollars par an de prêts remboursables pour faciliter l'élaboration, la production et la mise en marché de produits culturels numériques. De plus, le budget fédéral de 2000 prévoyait 75 millions de dollars sur trois ans pour améliorer le contenu canadien sur Internet.

Presque toutes les entreprises multimédias du Canada (97 p. cent) sont au service du marché interne.
(Profile of the Multimedia Industry, ACNielsen·DJC Research, 1999)

Le Guide pratique sur l'affranchissement des droits à l'intention des producteurs en multimédia a été publié en décembre 1999. Ce guide, élaboré par le Ministère en collaboration avec l'Association des producteurs multimédia interactif du Canada (IMPAC), est principalement destiné aux producteurs qui travaillent dans le domaine du multimédia. Il s'agit aussi d'une référence utile pour les utilisateurs des produits multimédias canadiens. En réponse à l'étude du Commissaire aux langues officielles intitulée *Le gouvernement du Canada et le français sur Internet* (août 1999), le Ministère dirige les travaux d'un groupe de travail interministériel chargé d'étudier la question de la disponibilité d'un contenu en français sur Internet.

Le ministère du Patrimoine canadien entreprend diverses initiatives afin d'assurer la viabilité économique du secteur culturel. En Alberta, la Région de l'Ouest du Ministère a établi un Fonds de garantie des industries culturelles pour aider les travailleurs de ce secteur, notamment les éditeurs de livres et de périodiques et les producteurs de films, de vidéos et d'enregistrements sonores, à obtenir des prêts et d'autres sources de financement. Ce fonds est un projet conjoint du Ministère et de l'Alberta Foundation for the Arts, leur contribution respective étant de 1,4 million de dollars et de 500 000 dollars par année.

☀ *Préservation, conservation et mise en valeur efficaces du patrimoine culturel et naturel du Canada dans toute sa diversité.*

Au cours du dernier exercice, le Ministère a continué de promouvoir le recours aux incitatifs fiscaux fédéraux aux termes de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels* pour encourager les dons d'objets patrimoniaux importants aux musées, musées d'arts, archives et bibliothèques du Canada. C'est ainsi que des établissements publics de tout le pays ont acquis, par des ventes et des dons, des biens culturels d'importance nationale d'une valeur de 105 millions de dollars. Ces objets précieux seront non seulement accessibles à tous les Canadiens et Canadiennes, mais aussi conservés pour les générations

futures. Aux termes de la Loi, 17 subventions, d'une valeur totale de 1,16 million de dollars, ont été versées à des institutions vouées au patrimoine culturel dans tout le Canada. Ces subventions les ont aidées à acquérir et à protéger des biens culturels canadiens.

Le mandat de l'Institut canadien de conservation (ICC), organisme de service spécial du Ministère, est de promouvoir le soin et la préservation du patrimoine culturel canadien mobilier et de faire progresser la pratique, la science et la technologie de la conservation. En 1999-2000, la majeure partie du budget de 6,1 millions de dollars de l'ICC a été affectée à divers projets visant à renforcer la capacité des établissements à vocation patrimoniale d'assurer et d'améliorer l'état matériel des collections. Ainsi, des restaurateurs ont consacré des efforts considérables au traitement d'artefacts, dont un livre de prières rare des Mi'kmaq de Terre-Neuve appartenant à la bande de Conne River. Le personnel de l'ICC, de concert avec les Archives nationales du Canada, a aussi contribué à définir des heures d'exposition appropriées pour des documents sensibles à la lumière, comme la proclamation du drapeau national du Canada et la proclamation de la Constitution du Canada. En outre, l'ICC attend actuellement que l'Office des normes générales du Canada approuve ses recherches récemment achevées sur la norme canadienne du papier permanent. Une fois approuvée, la norme permettra d'imprimer sur du papier stable de nombreux documents et livres. Il sera donc possible de mieux préserver notre patrimoine pour les générations futures.

Le personnel de l'ICC a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une nouvelle norme destinée à aider les ingénieurs et architectes à bien comprendre la problématique de l'architecture et des collections en ce qui concerne le contrôle de l'humidité relative et de la température dans les musées, les bibliothèques et les services d'archives. Sa publication, dans l'édition de 1999 d'un ouvrage de référence intitulé *Heating, Ventilating and Air-Conditioning Applications*, encouragera l'intégration des exigences de conservation à la planification et à la construction d'installations nouvelles en Amérique du Nord.



Les institutions canadiennes et les industries culturelles présentent et reflètent la dualité linguistique et la diversité culturelle dans les choix qu'elles offrent aux Canadiens.

Le maintien de la diversité au Canada passe par la dualité linguistique. En 1999-2000, le Ministère a versé 138 millions de dollars aux provinces et aux territoires afin d'appuyer leurs efforts pour améliorer l'accès à une éducation de qualité dans la langue de la minorité à tous les niveaux d'enseignement. On retrouve ainsi 260 000 jeunes des communautés minoritaires qui étudient dans leur langue dans 1 060 écoles primaires et secondaires au Canada. Le Ministère a renouvelé, en février 2000, le Protocole d'ententes avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) qui lui permettra, entre autres, de continuer à appuyer l'enseignement dans la langue de la minorité jusqu'en 2002-2003.

Cent soixante mille jeunes Canadiens et Canadiennes francophones étudient dans 700 écoles françaises hors Québec.

Cent mille jeunes Canadiens et Canadiennes anglophones étudient dans 360 établissements de langue anglaise au Québec.

Le Ministère a amorcé la mise en oeuvre de mesures visant à consolider les structures de gestion scolaire et les institutions postsecondaires francophones. Ainsi, le Ministère a appuyé la réalisation de deux projets d'envergure à l'Université de Moncton : un programme d'enseignement des sciences en français en milieu minoritaire et un programme de doctorat en éducation en milieu minoritaire. Notons également, dans le domaine de l'éducation, la création d'un réseau virtuel d'enseignement postsecondaire à distance qui permettra à des étudiants et des étudiantes francophones d'avoir accès à 65 salles de classe multimédia situées dans près de 60 localités à travers le pays.

Le Ministère, par le biais d'ententes de collaboration intergouvernementale, a versé 12,2 millions de dollars aux provinces et aux territoires afin qu'ils étendent la gamme des services offerts dans la langue de la minorité, notamment dans le domaine de la santé. Ces ententes ont été renégociées avec la plupart des provinces et des territoires en 1999-2000.

La première entente de collaboration fédérale-territoriale avec le Nunavut a été conclue le 16 novembre 1999.

Le ministère du Patrimoine canadien est conscient du rôle que la diversité culturelle joue dans l'enrichissement de nos vies et encourage activement ceux qui ont été historiquement défavorisés ou qui sont victimes de discrimination à participer pleinement à la vie de notre société. Ainsi, le Programme du multiculturalisme du Ministère offre de petites et moyennes subventions à des organisations communautaires et à des institutions publiques pour les aider à atteindre la pleine participation. Par exemple, on a versé une subvention à

l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) pour l'aider à accroître la représentation des minorités ethniques et culturelles parmi leurs cadres, leur personnel et leurs activités. L'Association, en plus d'opérer ces changements organisationnels, a pris des mesures pour élargir l'accès des minorités à ses services en élaborant des ouvrages de référence multilingues et en créant un conseil consultatif interculturel sur la santé mentale.



L'Excellence chez les gens

Force dans la diversité et excellence dans la créativité, l'innovation, la réussite et le leadership communautaire.

- ✳ *On développe et maintient davantage la créativité et le talent de personnes provenant de différents milieux ainsi que la participation active des citoyens et le développement des qualités de leadership, plus particulièrement chez les jeunes.*

En 1999-2000, le Programme national de formation dans le secteur des arts du Ministère a injecté 9,8 millions de dollars dans 15 établissements indépendants et sans but lucratif qui préparent des jeunes Canadiens et Canadiennes provenant de toutes les régions du pays et aux antécédents variés à faire carrière au théâtre, en musique et en danse. Ce programme assure un financement stable annuel ou pluriannuel pour des programmes de formation professionnelle (www.pch.gc.ca/arts/arts_pol/natcp_f.htm). Le Ministère a travaillé avec un large réseau de commanditaires privés et publics pour soutenir le travail de ces établissements. La planification est actuellement en cours pour revoir le programme, de concert avec le Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo du Ministère.

En 1999-2000, Sport Canada a fourni pour 9 millions de dollars d'allocations de subsistance et d'entraînement à environ 1 200 athlètes, dont 140 ayant un handicap. L'expérience atteste que ce genre de soutien financier direct a des effets bénéfiques sur leur rendement sportif, car il leur permet de se consacrer plus entièrement à leur entraînement et à la préparation des compétitions. Un total de 465 athlètes ont obtenu des fonds supplémentaires destinés à couvrir une partie de leurs frais d'études postsecondaires au cours de leur carrière sportive ou par la suite.

Au Canada, l'excellence exige qu'une bonne proportion de la population puisse s'exprimer dans les deux langues officielles. Le Ministère a versé, en 1999-2000, 55,6 millions de dollars aux provinces et aux territoires afin d'appuyer le développement de programmes de langue seconde de qualité. À l'heure actuelle, 2,7 millions, ou 52 p. cent, de jeunes Canadiens et Canadiennes fréquentant les écoles primaires et secondaires du pays apprennent l'anglais ou le français

Neuf millions de Canadiens et de Canadiennes sont bilingues. Chez les 15 à 19 ans, le taux de bilinguisme a connu une hausse de 38 p. cent en 15 ans. (Statistique Canada, 1996)

comme langue seconde. Les programmes d'immersion en français accueillent 20 p. cent des élèves des écoles anglaises, soit 300 000 élèves.

En 1999-2000, le programme Jeunesse Canada au travail (JCT) a offert des emplois et des stages d'été à plus de 2 300 jeunes Canadiens et Canadiennes. Ces étudiants et ces étudiantes, diplômés de niveau collégial et universitaire, ont eu l'occasion d'acquérir une expérience de travail enrichissante et de se faire des contacts utiles. Au cours du dernier exercice, Jeunesse Canada au travail a consacré son budget de 8,92 millions de dollars à créer des possibilités d'emploi dans les secteurs liés aux programmes du Ministère comme le patrimoine, les langues officielles, la jeunesse autochtone en milieu urbain, les sciences et la technologie et les activités internationales.

Le programme fait appel aux employeurs et aux commanditaires des industries des arts, du patrimoine et des langues, à l'échelle nationale et internationale, pour qu'ils offrent une expérience de travail pratique aux jeunes Canadiens et Canadiennes qui sont étudiants ou diplômés sans emploi ou sous-employés. Une composante du programme met un accent particulier sur l'accès au travail pour la jeunesse autochtone en milieu urbain. Jeunesse Canada au travail aide les jeunes à faire une meilleure transition de l'école au marché du travail. La participation d'organisations nationales et internationales dans les partenariats met aussi en valeur les atouts culturels du Canada à l'étranger. De plus, le programme cherche à offrir des expériences de travail scientifique et technique dans les organismes culturels et patrimoniaux.

Jeunesse Canada au travail dans les établissements voués au patrimoine, administré par cinq associations nationales à vocation patrimoniale, a permis de créer 834 emplois d'été offrant une expérience concrète dans des activités professionnelles concernant la culture et le patrimoine.

Je suis extrêmement reconnaissante... Ce fut une expérience vraiment enrichissante sur le plan de l'acquisition de compétences concrètes et pratiques, qui vont me servir sur le marché du travail.

—Robyn Jeffrey
(Participante de JCT)

J'ai vraiment découvert que j'avais un don pour les communications... j'ai décroché un emploi...

—Yannick Saint-Germain
(Participant de JCT)



Mise en valeur de nos ressources

La mise en valeur de nos ressources et des infrastructures à l'échelle communautaire, institutionnelle et industrielle permet de soutenir et de promouvoir la diversité culturelle et la cohésion sociale au Canada.

✻ *Les institutions, les organisations et les industries culturelles du Canada sont en mesure de relever de nouveaux défis.*

Le Ministère du Patrimoine canadien est toujours déterminé à renforcer les capacités dans le secteur des arts, et il met en oeuvre un nouveau modèle d'intervention et de soutien à l'intention d'organisations artistiques canadiennes. Ce nouveau modèle prévoit un soutien stable pour les arts et va au-delà de l'aide financière pour s'étendre aux modifications financières et organisationnelles que les organisations artistiques doivent apporter. En partenariat avec le secteur privé, les projets de stabilisation assurent le développement artistique de ces organisations et leur viabilité durable dans leur milieu artistique local. Il y a cinq ans, le Ministère octroyait un million de dollars respectivement à la Vancouver Arts Stabilization Team et au Alberta Performing Arts Stabilization Fund, deux organismes à but non lucratif qui gèrent l'allocation des fonds aux groupes locaux en fonction d'un examen par les pairs. Depuis, les principaux groupes des arts de la scène ayant reçu un appui, y compris la Vancouver Symphony et le Alberta Ballet, ont atteint une meilleure stabilité économique en adoptant de meilleures pratiques financières et administratives. En se fondant sur les succès observés, le Ministère a annoncé un soutien financier pluriannuel pour les projets de stabilisation suivants :

- ▶ Foundation for Heritage and the Arts, en Nouvelle-Écosse;
- ▶ Bay Area Arts and Heritage Stabilization Program, en Ontario;
- ▶ Arts Stabilization Manitoba;
- ▶ Saskatchewan Arts Stabilization Program.

Des études sont en cours à l'Île-du-Prince-Édouard et dans l'agglomération torontoise pour voir s'il est possible de mettre sur pied des projets semblables pour soutenir les milieux des arts.

La Région de l'Ouest ainsi que la Région des Prairies et du Nord du Ministère continuent de gérer le Fonds culturel de l'Ouest, en collaboration avec Diversification de l'économie de l'Ouest Canada. Ce fonds cherche à assurer un meilleur avenir économique aux organismes culturels en renforçant leurs compétences en administration, en communication et en marketing. Jusqu'à maintenant, plus de 50 projets ont été appuyés au Manitoba et en

Saskatchewan, y compris des initiatives de planification stratégique, d'expansion des publics, de commercialisation des exportations et de commerce électronique.

La Région de l'Ontario a collaboré avec les organisateurs de la Harbourfront Reading Series de Toronto, laquelle a également créé le Festival international des auteurs, afin d'élaborer un guide sur le tourisme culturel. Ce guide regroupera l'apport général des directeurs de quelque 160 festivals culturels dans tout le Canada et sera diffusé à l'échelle nationale sur support papier et électronique aux organisateurs de telles activités.

En 1999-2000, l'Institut canadien de conservation (ICC) a créé une nouvelle base de données sur la conservation et a fourni une liste plus étoffée d'occasions de formation, allant de stages à des colloques et ateliers sur le terrain. En outre, l'ICC a élaboré un programme de formation en techniques de conservation, institué 29 stages pour des étudiants canadiens et étrangers et offert un perfectionnement professionnel à 357 spécialistes à mi-carrière. Un participant britannique de l'atelier Les adhésifs en conservation des textiles et du cuir : Recherche et application, a écrit dans un bulletin du Royaume-Uni que c'était probablement l'activité la plus stimulante en conservation à laquelle il lui a été donné de participer. L'ICC a donc été invité à offrir, au printemps 2002, en Angleterre, cet atelier avec la collaboration du Victoria and Albert Museum de Londres.

L'Institut canadien de conservation (ICC) a lancé son site Web remanié, qui met à l'honneur une librairie en ligne dont les ventes se sont élevées à 97 000 dollars en 1999-2000.

Le Ministère gère des programmes de soutien financier à l'intention des industries culturelles canadiennes. Il collabore également avec des organismes culturels fédéraux tels que Téléfilm Canada et le Conseil des arts et avec d'autres partenaires dont FACTOR MUSICACTION CANADA, la Banque Royale du Canada et la Banque de développement du Canada pour consolider les industries culturelles canadiennes et garantir l'accès aux films, aux vidéos, aux livres, aux périodiques, aux enregistrements sonores et aux produits multimédias canadiens.

En réponse aux recommandations d'une évaluation du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES) achevée en février 2000, on est en train d'élaborer un cadre stratégique et de procéder à une étude de divers programmes de financement direct du développement industriel pour consolider la stabilité des entreprises canadiennes d'enregistrement sonore et les fortifier. L'évaluation a révélé que le PADES a contribué à l'émergence d'un groupe d'entreprises d'enregistrement dont les recettes et la solidité financière se sont considérablement améliorées depuis et à

Quatre-vingt-un p. cent des enregistrements d'artistes canadiens sont diffusés par des entreprises d'enregistrement canadiennes indépendantes. (Rapport Culture et Patrimoine, ministère du Patrimoine canadien, 1999)

l'accroissement du nombre de très petites entreprises d'enregistrement sonore, ce qui facilite l'émergence de nouveaux talents artistiques au Canada.

Dans le domaine cinématographique, on a procédé à une vaste consultation des membres de l'industrie canadienne du cinéma et du public à partir du document de travail intitulé *Examen de la politique cinématographique canadienne*. C'est à la suite de cette démarche qu'un comité consultatif de l'industrie a publié son rapport intitulé *La voie du succès*. Le Ministère s'est subséquemment attelé à la tâche de concevoir une nouvelle politique du long métrage, qui est en cours d'élaboration.

L'étude intitulée *Examen des pratiques de gestion des divers mécanismes fédéraux qui appuient la production cinématographique et télévisuelle* a été publiée en décembre 1999. On y examinait la façon dont est géré l'appui fédéral à l'industrie canadienne de la production télévisuelle et cinématographique. Cette étude couvrait le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC), l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC), le Fonds canadien de télévision (FCT) et Téléfilm Canada. En règle générale, les pratiques de gestion ont été jugées saines, et l'on a constaté que certaines améliorations nécessaires avaient déjà été apportées. Un travail de suivi a été entrepris au printemps 2000 pour donner suite aux huit recommandations de l'étude et aux trois engagements supplémentaires pris par la Ministre en février 2000. On a ainsi élaboré un programme de vérification pour le BCPAC. On effectue présentement une analyse systématique des risques et des possibilités sur les plans commercial et financier et on détermine le besoin et la capacité d'améliorer les contrôles de gestion.

Une autre mesure importante a été prise en juillet 1999 pour bâtir l'infrastructure culturelle : la *Loi sur les services publicitaires fournis par des éditeurs étrangers* est entrée en vigueur. Cette Loi garantit un équilibre entre les besoins de l'industrie canadienne des revues et la tradition d'accès des lecteurs canadiens aux revues étrangères. Le Fonds du Canada pour les magazines a été créé en décembre 1999, après la promulgation de la Loi. Il permettra, grâce à une contribution de 50 millions de dollars par an, de faciliter la production de contenu canadien et de consolider la compétitivité à long terme de cette industrie.

Les autres dispositions de la *Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur* sont entrées en vigueur en octobre 1999. Ces dispositions ont trait aux recours en cas de violation des droits d'auteur et à certaines exceptions qui permettent aux radio et télédiffuseurs de faire certaines copies temporaires (enregistrements éphémères) de produits protégés par le droit d'auteur pour faciliter leurs opérations de programmation et de radiodiffusion.

En 1999-2000, le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIE) (www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/bpidp-padie/français.htm) a permis de verser 31 millions de dollars à plus de 200 éditeurs canadiens pour les aider à publier des livres d'auteurs canadiens et pour les faire connaître au Canada et à l'étranger. Les projets de financement du programme, qui comporte un soutien à la mise en marché, ont contribué à rendre les livres d'auteurs canadiens plus visibles et populaires au Canada et dans le monde entier. Le rendement financier des éditeurs qui bénéficient du programme est évalué en fonction de 15 indicateurs et, pour que les entreprises intéressées puissent continuer à obtenir un soutien, elles doivent remplir en permanence certains critères de rentabilité.

L'industrie de l'édition de livres appartenant à des intérêts canadiens ou contrôlée par des intérêts canadiens emploie 5 000 personnes et produit 1,22 milliard de dollars de recettes. (Rapport Culture et patrimoine, ministère du Patrimoine canadien, 1999)

On a achevé une *Évaluation du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition* en août 1998. On y a recommandé que le gouvernement du Canada continue à soutenir le PADIE, et que le Ministère augmente la part qu'il accorde à la gestion du programme, emploie les résultats de l'évaluation pour envisager l'adoption d'instruments d'intervention supplémentaires qui permettraient de réaliser ses objectifs industriels et culturels et continue à accroître progressivement l'efficacité du PADIE. Trois des quatre recommandations ont été mises en oeuvre en 1999-2000, et les responsables du PADIE cherchent de meilleurs moyens de mesurer son efficacité. On est en train d'élaborer un cadre pour la prochaine évaluation du programme, qui aura lieu en 2003.

En 1999-2000, un nouveau programme de prêts a vu le jour : il s'agit d'un projet commun du Ministère et de la Banque Royale du Canada. Ce programme permet aux éditeurs canadiens de livres d'avoir accès, par le biais de marges de crédit, à un maximum de 20 millions de dollars de nouveau fonds de roulement.

La responsabilité de l'examen et de l'approbation des investissements étrangers touchant les entreprises culturelles a été transférée du ministre d'Industrie Canada au ministre du Patrimoine canadien en juin 1999. C'est donc désormais le Ministère qui est chargé, aux termes de la *Loi sur Investissement Canada*, d'examiner les nouveaux projets d'investissement qui pourraient donner lieu à l'appropriation et au contrôle étrangers d'entreprises culturelles canadiennes.

Le Ministère a entrepris ou terminé des études sur divers aspects du développement de la capacité culturelle en 1999-2000, notamment dans les domaines suivants :

- ▶ l'aptitude des éditeurs canadiens de musique à faire concurrence sur le marché canadien;
- ▶ l'aptitude des maisons d'édition de livres contrôlées par des intérêts canadiens à faire concurrence sur le marché canadien;
- ▶ la situation des revues canadiennes eu égard à la distribution en kiosques, une analyse de l'écart concernant les petites revues, le commerce électronique et les effets de l'Accord Canada-États-Unis au sujet de l'accès des périodiques étrangers au marché canadien des services publicitaires;
- ▶ les caractéristiques de la propriété dans les médias et les entreprises culturelles canadiennes et étrangères.

De plus, le Ministère a chargé un groupe de travail de faire circuler les résultats de recherche sur le commerce électronique dans diverses entreprises culturelles, notamment dans les domaines de l'enregistrement sonore et de la publication de livres et de revues. Ces activités de recherche aideront le Ministère à mieux comprendre le secteur culturel canadien, et c'est grâce à l'élaboration de politiques éclairées que l'on pourra mieux développer une capacité efficace.

✻ *Les organisations communautaires et les particuliers peuvent participer à la vie sociale, culturelle, politique et économique du Canada.*

En 1999-2000, le Programme des partenariats communautaires du Ministère a continué d'apporter son soutien à la Semaine nationale de l'action bénévole (18 au 24 avril 1999) afin de reconnaître le rôle important que jouent les millions de Canadiens et de Canadiennes qui mettent leur temps et leurs compétences au service des gens, des organismes, des causes et des collectivités. Le Ministère a contribué au financement de la production d'une série de trousseaux d'information élaborés par Bénévoles Canada, organisation non gouvernementale d'envergure nationale. Ces trousseaux ont été mis à la disposition des groupements bénévoles et autres organismes communautaires de l'ensemble du pays. Le contenu en a été très bien accueilli. Selon une enquête effectuée par Bénévoles Canada auprès de tous ceux qui ont commandé les trousseaux, 80 p. cent des répondants estimaient que leur collectivité était au courant de la Semaine nationale de l'action bénévole et 86 p. cent considéraient que les ressources correspondaient à leurs besoins.

En 1999-2000, Sport Canada a versé 35,5 millions de dollars pour financer le fonctionnement de 51 fédérations nationales de sport, 11 organismes multisports et 6 centres nationaux des sports (www.pch.gc.ca/sportcanada). Ces fonds ont permis d'améliorer la planification, la gestion et la programmation des activités des athlètes canadiens pour les aider à atteindre les plus hauts niveaux de la compétition internationale. Ils ont également permis d'aider les associations, organismes et centres sportifs du Canada

à établir des normes strictes en matière d'équité, de responsabilité et d'usage des deux langues officielles.

En 1999-2000, Sport Canada a signé des ententes de responsabilité avec 38 fédérations nationales de sport auxquelles le gouvernement fédéral accorde un financement de base. Aux termes de ces ententes, les fédérations doivent réaliser certains objectifs précis pour s'assurer que les fonds publics servent à concrétiser les priorités et les objectifs en matière de politiques du gouvernement fédéral dans le domaine du sport. On a entrepris la négociation d'ententes du même genre avec des organismes multisports et des centres nationaux des sports, mais les efforts n'ont pas donné des résultats aussi rapidement que prévu. Ce travail devrait être mené à terme en 2000-2001.

✻ *Capacité institutionnelle et organisationnelle accrue des Autochtones.*

L'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones (CUPJA), qui a été lancée en 1998, fera l'objet d'un financement de 100 millions de dollars sur cinq ans (1998-2003). Son objectif est d'améliorer les perspectives économiques, sociales et personnelles des jeunes Autochtones vivant en milieu urbain en leur offrant des programmes et des services accessibles, pratiques et culturellement adaptés, dans un cadre favorable. Ces programmes et services touchent à toutes sortes de domaines, dont l'éducation, l'emploi, la dynamique de vie et la culture autochtone. L'Initiative est planifiée, réalisée et évaluée de concert avec 14 organismes autochtones et avec la participation de comités consultatifs de la jeunesse autochtone dont les membres sont élus par leurs communautés locales à Vancouver, Edmonton, Calgary, Prince Albert, Regina, Saskatoon et Winnipeg. Les activités qui en relèvent traduisent les priorités circonscrites par les jeunes Autochtones.

En 1999-2000, deuxième année du CUPJA, le Ministère a conclu des accords de contribution avec les 14 organismes autochtones chargés de l'administration du projet. Les partenaires du projet ont élaboré des procédures et conçu des structures mixtes Ministère-Autochtones pour régler les questions relatives aux communications et à la promotion de l'Initiative. Ce sont au total 228 projets et activités qui ont été appuyés, le plus souvent dans des centres urbains à forte concentration de jeunes Autochtones hors réserves. Quelque 10 000 jeunes Autochtones y ont pris part. Des rapports d'activités et des recommandations en vue d'améliorer l'Initiative sont en cours de préparation. Un cadre d'évaluation a été établi en collaboration avec les partenaires autochtones de l'Initiative et de concert avec les organismes gouvernementaux centraux. On procédera à une évaluation complète d'ici 2002.

L'objet du Programme des centres d'amitié autochtones (PCAA) est d'offrir des programmes et services communautaires à une population autochtone croissante en milieu urbain par le biais d'un réseau de centres d'amitié (www.nafc-aboriginal.com).

Aux termes de l'accord de transfert conclu en 1996, l'Association nationale des centres d'amitié (ANCA) administre les fonds de ces centres à la suite d'accords individuels. Comme premier volet d'une évaluation en deux temps de ce transfert, on a procédé à une évaluation indépendante dont les résultats ont été présentés dans un rapport intitulé *Accord de transfert concernant le Programme des centres d'amitié autochtones : une évaluation* dont les conclusions étaient les suivantes :

- ▶ l'accord respecte les principaux objectifs des organismes qui composent le mouvement des centres d'amitié;
- ▶ le Ministère et l'ANCA ont respecté leurs principales obligations aux termes de l'accord;
- ▶ le mouvement des centres d'amitié est très satisfait de la façon dont l'ANCA a géré et administré le projet.

Un rapport concernant le deuxième volet de cette évaluation, actuellement en cours, est censé paraître en septembre 2000. Les deux rapports permettront au Ministère et à l'ANCA de renégocier un accord pour l'exercice 2000-2001.



Les communautés de langues officielles en situation minoritaire s'épanouissent et participent pleinement à la société canadienne.

L'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle est essentiel pour le maintien de la dualité linguistique et la diversité du Canada. L'un des événements marquants de l'année 1999-2000 a été le renouvellement des ententes quinquennales de collaboration entre le Ministère et les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le Ministère a versé, en 1999-2000, 35 millions de dollars à plus de 350 institutions communautaires pour appuyer leurs activités culturelles, sociales et économiques. Grâce à ces ententes, les communautés minoritaires de langue officielle sont aux commandes de leur développement et ont accès à un réseau d'institutions communautaires fort et dynamique oeuvrant dans tous les secteurs de la société.

Un réseau canadien de stations radiophoniques communautaires francophones, créé en mars 2000, donne une nouvelle voix aux communautés francophones et acadiennes du pays.

Ainsi, le Ministère a appuyé la fondation de la Société de développement économique de la Colombie-Britannique qui regroupe la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, EducaCentre, Chez Vous Society, la Chambre de commerce franco-colombienne et plusieurs regroupements de gens d'affaires francophones

nouvellement créés. Au Québec, le Ministère a aidé à la création d'un secrétariat permanent du réseau des groupes communautaires anglophones (Quebec Community Groups Network). Ce secrétariat facilitera une approche coordonnée du développement de la communauté anglophone du Québec.

Le théâtre franco-ontarien s'enrichit de la Nouvelle Scène grâce à une contribution de 1,5 million de dollars.

Le Ministère, en 1999-2000, a travaillé à concevoir et à élaborer le nouveau programme de Partenariat interministériel avec les communautés minoritaires de langue officielle. Ce programme offrira un financement de contrepartie pour encourager les ministères et autres organismes fédéraux à appuyer davantage ces communautés.

✻ *Les établissements publics peuvent répondre aux besoins de la population diversifiée du Canada.*

À la suite des recommandations du vérificateur général du Canada, le Programme du multiculturalisme du Ministère a renforcé sa capacité de gestion axée sur les résultats. Une vérification interne ultérieure d'un échantillonnage de dossiers a révélé que la majorité des projets financés par le programme avait précisé les résultats que l'on prévoyait obtenir. Le programme a progressé davantage dans l'élaboration d'un cadre de gestion du rendement qui clarifie ses objectifs et les résultats auxquels les Canadiens et les Canadiennes peuvent s'attendre. Il a aussi offert de la formation à un certain nombre d'organismes ethno-culturels et multiculturels pour les aider à planifier des résultats à court et à long terme.



Les Canadiens en relation les uns avec les autres

Les Canadiens et leurs diverses collectivités se comprennent les uns les autres par delà les différences et la distance pour créer une société aux valeurs communes.

✻ *Les Canadiens se connaissent les uns les autres ainsi que leur histoire, leur identité et leurs symboles.*

Le Cabinet du gouverneur général, qui est l'institution permanente la plus ancienne du Canada, est un fil qui relie les Canadiens et les Canadiennes entre eux. Le ministère du Patrimoine canadien a coordonné les préparatifs de l'installation de la nouvelle gouverneure générale, Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, le 7 octobre 1999.

Le rôle du gouverneur général remonte à près de 400 ans, depuis Samuel de Champlain en 1608 jusqu'à Adrienne Clarkson aujourd'hui.

Du 21 juin (Journée nationale des Autochtones) au 1^{er} juillet (Fête du Canada) en passant par le 24 juin (Fête de la Saint-Jean-Baptiste), les Canadiens et les Canadiennes soulignent leur histoire, leurs valeurs et leur patrimoine. Grâce à un budget de 5,5 millions de dollars en 1999-2000, le Ministère a pu, dans le cadre du projet Le Canada en fête, parrainer des fêtes communautaires dans tout le pays pendant onze jours, toutes sur le thème des héros nationaux. Certaines fêtes ont également été l'occasion de souligner des événements historiques, comme la création, en 1999, du Nunavut, le nouveau territoire canadien, et le 50^e anniversaire de l'entrée de Terre-Neuve et du Labrador dans la Confédération (31 mars 1999). L'an dernier, le Défi de l'affiche de la Fête du Canada, concours ouvert aux jeunes Canadiens et Canadiennes, était également centré sur le thème des héros canadiens. Plus de 18 000 jeunes y ont participé, parmi lesquels on a retenu 13 finalistes, un dans chaque province et territoire.

Les trois quarts des Canadiens et Canadiennes estiment que la célébration du Canada approfondit leur sentiment d'appartenance à leur pays. (Angus Reid Group, 1999)

Avec le concours du Conseil des arts du Canada, des Archives nationales du Canada, du Musée canadien des civilisations, du Centre national des Arts, de la Bibliothèque nationale du Canada et de la SRC, le Ministère a continué de promouvoir la célébration de la Journée mondiale du théâtre (27 mars), de la Journée internationale de la danse (29 avril) et de la Journée internationale de la musique (1^{er} octobre). Ces journées ont contribué à mettre à

l'honneur et à faire apprécier les arts d'interprétation au Canada, en célébrant les réalisations de nos artistes et des milieux artistiques et en incitant les Canadiens et les Canadiennes à se rendre aux spectacles et concerts. Le Ministère continuera de travailler avec d'autres ministères et établissements fédéraux ainsi qu'avec des organisations artistiques canadiennes et étrangères et le secteur privé pour souligner ces trois journées spéciales.

L'an dernier, le ministère du Patrimoine canadien, en collaboration avec 35 musées, ministères fédéraux et organismes nationaux, a lancé le projet Le Sentier de l'héroïsme dans la Région de la capitale nationale pour faire le récit des actions et des sacrifices de héros canadiens et les faire connaître aux Canadiens et aux Canadiennes ainsi qu'aux visiteurs étrangers. On a également créé un site Web (www.heroes.ca) pour permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'en savoir plus sur leurs héros et de faire la tournée virtuelle des huit itinéraires créés dans l'agglomération d'Ottawa-Hull, que l'on peut suivre pour découvrir les principaux sites d'intérêt associés aux héros canadiens. En 2000-2001, on procédera à une évaluation officielle de ce projet.

Le Ministère a continué à fournir une aide financière aux musées canadiens et aux établissements semblables pour des activités qui servent les objectifs de la politique muséale du Canada. Grâce au Programme d'aide aux musées (PAM), plus de 6 millions de dollars ont été versés à des musées et à des musées d'arts canadiens pour 149 projets, y compris une grande variété d'expositions, de projets sur Internet et de manifestations et activités publiques (www.pch.gc.ca/arts/heritage/pam_f.htm). Toujours aux termes de ce programme, 1,2 million de dollars ont été accordés à des organisations autochtones pour réaliser 25 projets concernant la planification et le développement de centres culturels et de musées dont la mission est de préserver les collections du patrimoine et les traditions culturelles autochtones. En 2000-2001, le Ministère prévoit élaborer un cadre de responsabilité pour le PAM.

La Région du Québec du Ministère a aidé à la circulation au Canada de 19 expositions muséales produites au Québec et a soutenu le virage technologique des musées québécois en finançant 12 projets en muséologie virtuelle. En tout, 3,1 millions de dollars ont été accordés à 65 projets d'appui aux musées.

En 1999-2000, l'Institut canadien de conservation (ICC) a aidé les musées et les services d'archives à mettre en commun des expositions en faisant circuler celles-ci au Canada. La demande adressée aux Services de transport d'expositions (STE), service de transport et d'entreposage en régime de recouvrement des coûts pour les beaux-arts et les objets, est restée vigoureuse. Quelque 138 établissements ont accueilli des expositions au cours du dernier exercice. Des Canadiens et des Canadiennes ont ainsi pu voir chez eux des collections artistiques et patrimoniales d'autres régions du pays. Les STE ont également

fourni un financement de 70 000 dollars pour le fonctionnement du Centre d'échange d'expositions (CEE), service offert grâce à un partenariat réunissant l'ICC, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine et l'Association des musées canadiens pour aider les musées à trouver des partenaires et à coordonner leurs expositions itinérantes.

Plus de 50 000 personnes ont visité le pavillon de la Place du Canada lors de la XIII^e édition des Jeux panaméricains qui a eu lieu à Winnipeg à l'été 1999. Son exposition interactive mettait en vedette les réalisations canadiennes dans le sport, la culture, le patrimoine, l'innovation industrielle et les affaires internationales. Un site Web connexe a reçu plus de 400 000 visiteurs. Les expositions physiques et virtuelles ont suscité un grand engouement du public.

Le pavillon de la Place du Canada a rehaussé ma fierté nationale.

—Visiteur, pavillon de la Place du Canada, XIII^e édition des Jeux panaméricains, Winnipeg, Manitoba

✻ *Les Canadiens comprennent la contribution des différentes collectivités.*

Les programmes de participation jeunesse du Ministère appuient les échanges et les forums nationaux qui relient les jeunes Canadiens et Canadiennes entre eux et les exposent à la diversité, aux langues et aux cultures des collectivités de leur pays. Grâce aux programmes Hospitalité Canada et Katimavik, plus de 10 000 jeunes Canadiens et Canadiennes ont pu participer à des échanges en 1999-2000. En 2000-2001, on établira un cadre d'évaluation et un plan de vérification pour s'assurer que ces programmes permettent effectivement d'obtenir les résultats attendus.

En 1999-2000, le Ministère a renouvelé deux ententes importantes d'échanges linguistiques, le Programme de bourses d'été de langues (12,3 millions de dollars) et le Programme des moniteurs de langues officielles (7,4 millions de dollars), et a poursuivi la prestation du programme Jeunesse Canada au Travail dans les deux langues officielles (3,7 millions de dollars). Ces trois programmes ont permis à près de 10 000 jeunes anglophones et francophones de vivre l'expérience de la dualité linguistique dans un contexte linguistique et culturel différent du leur.

La Région du Québec du Ministère a réalisé la trousse d'information Explorons l'univers de la francophonie canadienne avec des grands noms qui ont contribué à sa richesse. Cette trousse a rejoint plus de 907 000 élèves au Canada.

Le Ministère a également consacré 10,6 millions de dollars à l'appui d'activités de promotion de la dualité linguistique. Des Canadiens et des Canadiennes des deux groupes linguistiques ont ainsi eu l'occasion de se rencontrer, de participer à des activités et à des conférences qui encourageaient le dialogue.

Le Ministère a aussi consacré 6,2 millions de dollars à l'Année de la Francophonie canadienne qui a reconnu la contribution historique et unique des francophones et des francophiles du Canada au développement de la société canadienne. L'Année de la Francophonie canadienne a donné lieu à de nombreuses activités tel le Grand Train de la Francophonie qui s'est déplacé à travers le Canada et a fait connaître plusieurs artistes francophones. En Atlantique, le Village de la Francophonie a offert tout un bain culturel aux visiteurs canadiens et étrangers. Mentionnons aussi les premiers Jeux de la Francophonie canadienne qui ont rassemblé, à Memramcook au Nouveau-Brunswick, un millier de jeunes francophones et francophiles de toutes les provinces et des territoires.

✻ *Les Canadiens visent à bâtir une société où chacun a sa place.*

Le racisme continue d'être un problème qui préoccupe vivement ce pays, et le ministère du Patrimoine canadien joue un rôle de premier plan dans la lutte contre le racisme, sur les plans national et international. En 1999-2000, le Programme du multiculturalisme a élaboré l'initiative Mettons fin au racisme, Action 2000, qui vise à éliminer la discrimination raciale parmi les jeunes Canadiens et Canadiennes. Ce projet de 1,4 million de dollars s'appuie sur le succès de la campagne annuelle d'éducation du public du 21 mars qui porte sur le même thème. Plus de 450 équipes canadiennes ont participé au Défi-jeunesse Tournée Canada Mettons fin au racisme : dix ont été retenues pour faire la tournée du pays avec les membres de l'équipe internationale afin d'avoir des discussions communautaires sur les moyens de combattre le racisme.

Le projet n'a pas seulement permis de sensibiliser davantage la population canadienne à ce problème, mais aussi d'inciter certains jeunes Canadiens et Canadiennes à prendre une part active aux efforts internationaux pour lutter contre la discrimination raciale. Les membres des dix équipes canadiennes participent également à un réseau international de lutte contre le racisme qui a pris part au Forum international de la jeunesse contre le racisme, à l'Expo 2000 organisée à Hanovre, en Allemagne. Les recommandations issues de la conférence de Hanovre pour lutter contre le racisme alimenteront les préparatifs de la Conférence mondiale de l'ONU contre le racisme, qui aura lieu à Johannesburg, en Afrique du Sud, en 2001.

De 1998 à 1999, la proportion de jeunes touchés par la campagne du 21 mars Mettons fin au racisme est passée de 31 à 37 p. cent. À la fin de la campagne, 1,1 million de Canadiens et de Canadiennes âgés de 12 à 18 ans étaient conscients de la détermination du gouvernement fédéral à éliminer le racisme.



Les Canadiens en relation avec le monde

Le Canada fait la promotion des valeurs et des intérêts des Canadiens dans le monde et s'ouvre au meilleur de ce que le monde a à offrir.

✳ *Les Canadiens influencent la diversité culturelle dans le monde.*

Le ministère du Patrimoine canadien oeuvre activement à rehausser le statut international des questions liées à la diversité culturelle. Il travaille avec ses interlocuteurs et avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international afin de créer un nouvel instrument international sur la diversité culturelle. Dans le cadre de cet effort, le Ministère cherche à faire reconnaître l'importance de la diversité culturelle dans le développement social et économique dans un certain nombre de tribunes internationales, telles que le Réseau international sur la politique culturelle, l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), la Francophonie et le Conseil de l'Europe. Ces efforts devraient aider le Canada et d'autres pays à maintenir des politiques de promotion de leur culture tout en respectant les règles gouvernant le commerce international et en assurant des marchés pour les exportations culturelles. Le Ministère participe aussi avec d'autres ministères fédéraux aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

Le Canada est le président fondateur du Réseau international sur la politique culturelle, groupe de 44 pays à travers le monde qui ont en commun l'objectif de sensibiliser l'opinion publique mondiale à l'importance de la diversité culturelle et de recueillir des appuis sur cette question, en cette ère de mondialisation et de changements technologiques. À leur deuxième réunion en septembre 1999, les participants ont convenu que le Canada mettrait sur pied un bureau de liaison permanent afin de soutenir le Réseau et de diffuser de l'information aux pays membres. Le Canada parrainera et présidera aussi le Groupe de travail sur la diversité culturelle et la mondialisation qui donnera des conseils sur l'élaboration de politiques nationales et internationales afin de faire progresser le dossier de la diversité culturelle.

Le rôle de l'UNESCO dans la promotion de la diversité culturelle a été renforcé lors d'un symposium de l'UNESCO, en juin 1999, sur la culture et la libéralisation du commerce auquel la France et le Canada ont contribué. De plus, les efforts du Canada à l'Assemblée générale de l'UNESCO, en novembre 1999, ont permis de faire adopter par plus de 50 pays une résolution sur la diversité culturelle et ont mené à la création d'un Groupe d'experts gouvernementaux sur la diversité culturelle. L'organisation à l'UNESCO d'une Table

ronde des ministres de la Culture, présidée conjointement par la France et le Canada, a encouragé la discussion sur les principes qui sous-tendent le concept de la diversité culturelle tel que promu par le Canada. Les priorités canadiennes sur les questions de culture, de patrimoine (notamment subaquatique) et sur l'information et les communications ont aussi été acceptées lors de l'Assemblée générale.

Le VIII^e Sommet de la Francophonie a rassemblé, en septembre 1999, plus de 51 pays participants à Moncton au Nouveau-Brunswick. Le Sommet réunit, tous les deux ans, les chefs d'État et de gouvernement partageant l'usage de la langue française. On y traite des grandes questions internationales et on y établit les priorités et les objectifs stratégiques de la Francophonie.

Au VIII^e Sommet de la Francophonie, le Canada a contribué à faire inclure, dans la Déclaration de Moncton, un article portant sur l'importance de la diversité culturelle et, dans le Plan d'action du Sommet, la tenue d'une conférence ministérielle consacrée à la culture. Le Ministère a versé 1,3 million de dollars pour la radiodiffusion et la publication des documents du Sommet, en plus de collaborer à la programmation canadienne pour les projets approuvés au cours des discussions.

La publication, Je parle français : un portrait de la francophonie canadienne, préparée par le ministère du Patrimoine canadien, célèbre la richesse et les réalisations de la francophonie au Canada. Conçue particulièrement pour les délégués et les visiteurs au VIII^e Sommet de la Francophonie à Moncton, elle est maintenant en vente en versions française et anglaise dans les librairies du pays.

✻ *Des possibilités s'offrent aux Canadiens à l'étranger grâce au commerce, aux expositions, aux spectacles et à la collaboration.*

Le Ministère est membre d'Équipe Canada, partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux visant à aider les entreprises canadiennes à pénétrer les marchés mondiaux. En 1999-2000, dans le cadre d'un partenariat fédéral-provincial et à titre de membre d'Équipe Canada, le Ministère a proposé une stratégie internationale pour le développement commercial dans le secteur culturel, qui concerne à la fois la préparation des exportateurs, et les mesures et projets de développement du marché international. Les projets visant à appuyer cette stratégie sont notamment les suivants :

Depuis qu'il est membre à part entière d'Équipe Canada (1998), le Ministère déploie des efforts considérables pour s'assurer que les exportateurs culturels ont accès au réseau de soutien du gouvernement fédéral.

- ▶ offrir des séances d'orientation aux exportateurs dans tout le Canada;

- ▶ dresser des profils de marché sur les systèmes commerciaux et les possibilités d'exportation et les publier sur un nouveau site web (**communications/culture/invest/français.htm**) que l'on s'occupe actuellement d'élargir et qui est relié à toute une gamme de programmes et de services fédéraux de soutien à l'exportation;
- ▶ participer aux manifestations ministérielles et fédérales de nature commerciale pour promouvoir les produits culturels canadiens auprès des acheteurs et investisseurs étrangers;
- ▶ employer de nouveaux indicateurs de mesure du rendement qui puissent servir dans tous les secteurs.

En 1999-2000, le Ministère a appuyé des mesures visant à promouvoir à l'étranger l'expertise canadienne en matière d'aménagement linguistique et d'enseignement des langues. Grâce à ces activités, plus de 400 écoles de langues canadiennes peuvent bénéficier des retombées économiques de notre dualité linguistique.

Les régions du ministère du Patrimoine canadien ont contribué à mettre les Canadiens et les Canadiennes en relation avec le monde et à faire la promotion des valeurs, de l'expertise et des produits canadiens. Par exemple, la Région du Québec du Ministère gère l'Accord Canada-France pour la coopération et les échanges dans le domaine des musées. Deux cent mille dollars ont été investis, en 1999-2000, pour des échanges Canada-France en muséologie.

✻ *Les valeurs canadiennes sont mises de l'avant de par le monde.*

Le Canada joue également un rôle de premier plan dans l'avancement des politiques et des programmes internationaux antidopage. Il est un partenaire important de l'Agence mondiale antidopage (AMA), organisme créé par le Comité international olympique au début de 1999. En réponse à une proposition du Canada, on a créé un Comité consultatif intergouvernemental international de lutte contre le dopage dans le sport à l'occasion du Sommet international sur le dopage sportif qui a eu lieu à Sydney, en Australie, en novembre 1999, pour coordonner la participation des gouvernements du monde entier à l'AMA. Coprésidé par le Canada et l'Australie, ce groupe s'est réuni pour la première fois à Montréal en février 2000. Le Canada joue également un rôle de premier plan dans la promotion des politiques et programmes antidopage dans les Amériques et il élabore présentement une proposition à l'intention de l'AMA pour que Montréal en soit le siège social permanent.

La mise en oeuvre au Canada, par le Ministère, de la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, signée à La Haye en 1954, n'a pas progressé autant qu'on l'avait escompté en 1999-2000. On a commencé à planifier un groupe de travail

fédéral-provincial, ce qui permettra de progresser davantage en 2000-2001; on prévoit notamment l'élaboration d'un mécanisme pour désigner et marquer les biens patrimoniaux canadiens importants à protéger aux termes de la Convention.

À la suite d'une proposition canadienne et d'intenses efforts de négociation, la Conférence internationale des ministres de la jeunesse et des sports et des états et gouvernements ayant en partage l'usage du français (CONFEJES) s'est dotée d'un Comité de travail sur les femmes et d'un plan d'action visant à favoriser le développement des actions en faveur d'une participation équitable des femmes au sein de ses activités et programmes.

Radio Canada International (RCI) est financé par le Ministère grâce à un accord de contribution conclu avec la Société Radio-Canada, qui est mandatée par la *Loi sur la radiodiffusion* pour fournir un service international. Outre la diffusion sur ondes courtes, les émissions de RCI sont sur Internet (www.rcinet.ca) et sont diffusées par satellite et distribuées par un réseau de stations étrangères AM et FM dans le monde entier. En 1999-2000, le gouvernement fédéral a versé à RCI plus de 20 millions de dollars de fonds opérationnels et de capital. Cette aide a permis à RCI de remplir un rôle de service public important en faisant entendre la voix du Canada à l'étranger, en faisant connaître les valeurs canadiennes à des auditoires étrangers et en appuyant les efforts diplomatiques du Canada. En 1999-2000, RCI a continué d'élargir sa production d'émissions originales à près de 70 heures par semaine dans sept langues.

En 1999-2000, RCI a mis la dernière main au projet de diffuser un programme quotidien de 30 minutes en français et en anglais à l'intention des auditeurs d'Afrique d'ici la mi-novembre.

✻ *Le Canada attire ce que le monde a de meilleur à offrir et les Canadiens en bénéficient, et des talents, des réalisations et des produits culturels canadiens variés sont reconnus et célébrés à l'échelle internationale.*

TV5 est l'une des principales chaînes de télévision satellitaire au monde. Elle peut rejoindre près de 80 millions de foyers dans le monde. Diffusée au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine, aux Caraïbes, en Europe, en Asie, en Afrique, ainsi qu'au Proche et Moyen Orient, TV5 représente pour les producteurs et artistes canadiens une vitrine de leurs produits à l'étranger.

Un contrat de gestion clarifiant les missions et le fonctionnement de la chaîne TV5 a été mis en place lors de la XIV^e conférence internationale des ministres responsables de TV5. Dans un univers télévisuel très concurrentiel, TV5 fait face au défi permanent d'élargir son auditoire tout en améliorant l'offre de programmes de qualité et en reflétant la diversité culturelle de la francophonie. La contribution financière du Canada permet à TV5

d'acquérir les droits d'émissions qui reflètent le talent des meilleurs créateurs, producteurs et artistes tant canadiens que de la francophonie internationale, contribuant ainsi à nos efforts pour la promotion de la diversité culturelle.

Les XIII^e Jeux panaméricains ont été la manifestation multisports la plus importante jamais organisée au Canada et la troisième en importance en Amérique du Nord. Plus de 6 500 athlètes et entraîneurs, de 42 pays et dans 41 disciplines sportives, y ont participé. L'équipe canadienne était plus nombreuse que jamais : elle comptait plus de 880 athlètes, entraîneurs et officiels. Elle a remporté 196 médailles au total, dont 64 médailles d'or, un record, 52 médailles d'argent et 80 médailles de bronze.

Plus de 18 500 bénévoles ont participé à l'accueil des Jeux panaméricains de 1999, à Winnipeg.

Avec l'appui du Ministère, les officiels des Jeux panaméricains ont mis en place un programme de langues officielles très réussi, auquel la collectivité franco-manitobaine a participé activement. Une publication intitulée *Lexiques sportifs des Jeux panaméricains de 1999* produite pour l'occasion, servira également dans le cadre des manifestations sportives nationales et internationales qui auront lieu au Canada.

Quatre-vingt-trois p. cent des Canadiens et des Canadiennes estiment que c'est une bonne idée que le gouvernement dépense de l'argent pour l'organisation d'événements internationaux comme les Jeux olympiques ou les Jeux panaméricains parce qu'ils favorisent le tourisme sportif et le développement économique.
(Angus Reid Group, 1997)

Le gouvernement du Canada a contribué pour environ 56 millions de dollars au budget total de la manifestation, qui s'élevait à 140,6 millions de dollars. Le comité organisateur a reçu 49 millions de dollars de contribution fédérale, tandis que 7 millions de dollars ont été consacrés aux services de douane, d'immigration, de sécurité nationale et à d'autres services fédéraux. Les Jeux ont remporté un énorme succès et ont produit un surplus d'au moins 8,5 millions de dollars. La participation fédérale a été conjointement coordonnée avec la Région des Prairies et du Nord du Ministère et Sport Canada.

En outre, cette activité a suscité une grande fierté nationale et attiré l'attention internationale sur les réalisations des athlètes canadiens, de même que sur la ville de Winnipeg, le programme culturel acclamé des Jeux et le pavillon de la Place du Canada.

La Région de l'Ouest du Ministère a joué un rôle crucial, en collaboration avec Sport Canada, dans l'organisation des Jeux d'hiver de l'Arctique qui se sont tenus à Whitehorse, au Yukon, en mars 2000. Il s'agit de la manifestation multisports et culturelle la plus prestigieuse de la région du Nord circumpolaire, laquelle comprend le Nord du Canada, la Russie, le Groenland et l'État américain de l'Alaska. Le mélange d'activités culturelles et

athlétiques témoigne de l'engagement du gouvernement fédéral à la fois pour le développement du sport et de la diversité culturelle.

Dans la Région de l'Atlantique, le VIII^e Sommet de la Francophonie s'est inscrit dans le cadre de l'Année de la Francophonie canadienne et son franc succès a confirmé le dynamisme de la communauté acadienne. L'une des activités de l'Année, le Symposium d'art actuel, a été le fruit de partenariats entre plusieurs ministères fédéraux et les provinces du Nouveau-Brunswick, du Québec et du Manitoba. Le Symposium a réuni des artistes réputés et la radio officielle du Sommet fut mise sur pied par 65 jeunes Canadiens, Canadiennes et participants étrangers. La stratégie culturelle mise de l'avant, au cours de l'Année de la Francophonie canadienne, de concert avec le Nouveau-Brunswick et l'Agence culturelle de France, a réussi à souligner l'excellence du produit culturel francophone de l'Acadie, du Canada français et de la grande Francophonie internationale. En tout, une centaine d'initiatives ont créé une plate-forme enviable pour le produit culturel francophone auprès d'acheteurs et de diffuseurs en provenance du Canada, de l'Europe et de l'Afrique.

Au mois de juillet 2001, le Canada sera l'hôte des IV^e Jeux de la Francophonie. Les Jeux offriront aux athlètes et aux artistes canadiens une occasion unique de s'illustrer à la fois sur la scène nationale et internationale. Le Ministère a signé un accord de contribution avec le Comité organisateur des Jeux de la Francophonie 2001. La contribution fédérale s'élève à 12,1 millions de dollars et sera utilisée notamment pour assurer l'organisation des compétitions et des cérémonies officielles, l'aménagement des installations, l'hébergement des participants et la promotion des Jeux au Canada et à l'étranger.



Mise en valeur des ressources à Patrimoine canadien

Faire de Patrimoine canadien un ministère modèle et l'endroit où travailler.



La gestion intégrée de la planification opérationnelle et du rendement appuie les objectifs stratégiques dans le contexte des valeurs de l'organisation.

En 1999-2000, le Ministère a redéfini son cadre de gestion et ses objectifs stratégiques afin de s'assurer que ses politiques, programmes et services répondent aux besoins des Canadiens et des Canadiennes. Cela fait suite à la publication, en juin 1999, du neuvième rapport du Comité permanent du Patrimoine canadien intitulé *Appartenance et identité : l'évolution du rôle du gouvernement fédéral pour soutenir la culture au Canada*.

Depuis 1996, le Ministère possède un plan d'examen annuel intégré (vérification et évaluation) élaboré avec l'aide des cadres supérieurs. Ce plan est passé en revue par le vérificateur général du Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor. Cette année, un comité d'examen a été formé afin de superviser toutes les activités de vérification, d'examen et d'évaluation. On a mis en place un système ministériel qui examine les pratiques de gestion des programmes de subventions et de contributions, en mettant l'accent sur les mesures de contrôle et de conformité qui permettent de déterminer les risques possibles. De plus, des ateliers sur la diligence raisonnable ont été offerts à tous les employé(e)s du Ministère afin de faire en sorte que les décisions de financement soient fondées sur des critères solides et des renseignements fiables. En réponse à l'orientation donnée par le Conseil du Trésor sur l'approbation et le renouvellement des programmes, une importante initiative a été lancée afin que tous les programmes du Ministère comportent un mécanisme efficace de mesure du rendement. Ces différentes activités reconnaissent l'importance de la diligence raisonnable et de son lien avec une gestion efficace du rendement.

Quelque 25 cadres d'évaluation seront élaborés en 2000-2001 pour divers programmes, à commencer par ceux sur le point d'être renouvelés et ceux qui ont été approuvés conditionnellement seulement.

Également en 1999-2000, le Ministère a terminé la mise en place du Système de gestion des finances et du matériel et a instauré la Stratégie d'information financière (SIF), modifiant ses pratiques comptables pour adopter une comptabilité d'exercice intégrale. Le système du Ministère est maintenant compatible avec les interfaces de la SIF utilisées par Travaux

publics et Services gouvernementaux Canada. Le ministère du Patrimoine canadien a assumé un rôle de premier plan dans le Groupe de travail sur la Stratégie d'information financière, collaborant avec les autres membres afin de réduire les coûts et d'accroître l'uniformité. Il poursuit aussi son travail avec les organismes centraux, y compris le Secrétariat du Conseil du Trésor, en vue de l'adoption d'une comptabilité d'exercice intégrale et de la détermination des politiques de gestion et de comptabilité nécessaires pour assurer le succès de la mise en œuvre de la stratégie au sein de l'appareil gouvernemental. Le Ministère continue son suivi en ce qui concerne les recommandations formulées dans le *Rapport du Groupe de travail indépendant chargé de la modernisation de la fonction de contrôleur dans l'Administration fédérale du Canada*.

✳ *Un soutien et des avis professionnels sont fournis de façon opportune à la Ministre et aux Secrétaires d'État.*

Les ressources humaines et financières du ministère du Patrimoine canadien ont été mises à contribution dans la gestion des nombreux dossiers gouvernementaux (mémoires au Cabinet, mesures législatives et recherches sur les politiques). Des services ministériels ont été fournis à la Ministre, aux Secrétaires d'État et au Secrétaire parlementaire.

✳ *Patrimoine canadien établit des alliances stratégiques avec les organismes du portefeuille et avec les autres ministères et organismes gouvernementaux afin d'atteindre les objectifs stratégiques.*

Le Ministère a travaillé, de concert avec d'autres ministères et organismes fédéraux, des organisations non gouvernementales et le secteur privé, à faire progresser des dossiers pangouvernementaux tels la Stratégie emploi jeunesse, le secteur bénévole, le développement durable, le tourisme et le développement rural.

Le Ministère s'est employé à mieux intégrer les composantes de son organisation de même qu'à faciliter la coordination des activités du portefeuille du Patrimoine canadien. En 1999-2000, le Ministère a créé le Bureau des affaires du Portefeuille afin de coordonner et d'intégrer les questions relatives aux politiques, à la planification, à l'établissement de rapports, aux ressources et aux communications des 18 organismes qui composent le portefeuille. Au cours du dernier exercice, le Bureau a réuni les chefs de ces organismes afin d'assurer la cohérence de l'ensemble des politiques et une gestion commune de certaines questions. Des groupes de travail du portefeuille ont aussi été mis

Le Ministère a établi un premier partenariat avec l'Agence de Parcs Canada, la Commission canadienne du tourisme et l'Aboriginal Tourism Team Canada en vue de la réalisation de divers projets de promotion en tourisme culturel.

sur pied afin de collaborer à une multitude de sujets, notamment les communications, la présence sur Internet, la stratégie relative au contenu numérique et les initiatives jeunesse.

✻ *Patrimoine canadien devient un modèle d'organisation axée sur le savoir avec un effectif diversifié opérant dans un environnement où les employés se sentent appréciés et motivés et favorisant l'excellence, la créativité et l'innovation au sein de son personnel.*

En 1999-2000, le Ministère a entrepris diverses initiatives visant à faire en sorte que son organisation et son environnement puissent attirer une main-d'œuvre représentative de la diversité ethnique et culturelle du Canada et lui offrir des possibilités d'apprentissage continu. Par exemple, il a créé une fiche de réalisations, fondée sur une vaste consultation au sein du Ministère, pour indiquer les engagements et suivre les mesures prises dans les trois domaines suivants :

- ▶ un programme pilote d'orientation des employé(e)s;
- ▶ une série d'ateliers qui a commencé par le Forum des gestionnaires en janvier 2000;
- ▶ une stratégie ministérielle visant à offrir des activités d'apprentissage continu au personnel et qui prévoit un plan personnalisé pour chaque employé(e).

Le Ministère comptait 1 494 employé(e)s le 31 mars 2000. Quatre-vingt-quinze p. cent des employé(e)s du Ministère ont indiqué, lors d'un sondage auprès de fonctionnaires fédéraux, qu'ils croyaient que leur travail était important. (Statistique Canada, 1999)

En outre, à titre de suivi aux problèmes cernés pour le Ministère dans le cadre du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux, comme la charge de travail, l'apprentissage et le développement de carrière, les gestionnaires et les employé(e)s du Ministère ont élaboré des plans d'action. Le suivi et le dialogue continu permettent de mesurer les progrès réalisés à ce chapitre.

La Région de l'Ontario est en train d'élaborer une trousse d'information sur la diversité afin d'amener le personnel du Ministère et ses partenaires à mieux comprendre l'effet des initiatives proposées sur les groupes qui, par le passé, ont été désavantagés ou exclus du processus de décision.



Patrimoine canadien communique efficacement ses objectifs, ses politiques et ses programmes à l'interne et à l'externe.

Pour que les Canadiens et les Canadiennes participent pleinement aux initiatives gouvernementales et puissent mieux apprécier la diversité culturelle, le Ministère s'est engagé à inclure le public dans l'élaboration de ses politiques et de ses programmes et dans la préparation d'activités, et à le tenir informé de façon efficace. Dix mille pages Web ont été maintenues à jour afin d'appuyer l'engagement du Ministère d'être en contact avec les Canadiens et les Canadiennes par le biais des nouvelles technologies. Un million cinq cent mille visiteurs ont navigué sur ces pages. Le Ministère a aussi entrepris plusieurs consultations publiques. Par exemple, la Région de l'Ontario a animé une série de tables rondes sur la diversité. Ces tables rondes réunissaient des représentants de diverses collectivités ethniques et culturelles et avaient pour but de recueillir des commentaires sur l'incidence des programmes et des politiques du Ministère et d'aider les décideurs à mieux planifier l'avenir.

En collaboration avec Anciens Combattants Canada, le ministère de la Défense nationale et le Bureau d'information du Canada, le ministère du Patrimoine canadien a produit le message d'intérêt public N'oublions jamais, qui rend hommage aux Canadiens et aux Canadiennes ayant combattu en temps de guerre et ayant participé à des opérations de maintien de la paix au XX^e siècle. Ce message a été diffusé dans les salles Cinéplex Odéon d'un bout à l'autre du pays.

Toutes ces activités ont permis au Ministère de rejoindre à la fois le grand public et des intervenants clés. En 1999-2000, le Ministère a uniformisé la présentation de ses publications afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de repérer et reconnaître plus facilement les sujets qui les intéressent.



Section III

Groupement des rapports

Gestion du matériel

En vue d'adopter la comptabilité d'exercice pour toutes ses opérations, le ministère du Patrimoine canadien est en train de procéder à un inventaire de ses biens mobiliers. Ce processus fournira de l'information sur les frais d'acquisition et d'entretien des biens essentiels à la « mission » du Ministère.

En 1999-2000, le Ministère a continué de se concentrer sur l'amélioration de son inventaire de biens reliés aux technologies et à la gestion de l'information. Un programme d'ordinateur a été conçu pour le suivi de diverses applications, telles que WordPerfect, Word et Lotus, ainsi que des applications ministérielles, dont SAP et PeopleSoft.

Initiatives pour l'an 2000

En 1999-2000, le Ministère a pris diverses initiatives afin que d'importants éléments de ses opérations, notamment ses systèmes de gestion des ressources financières et humaines, soient tout à fait conformes aux normes de l'an 2000. En outre, le Ministère a établi des plans d'urgence stratégiques qui auraient été mis à exécution si le passage à l'an 2000 avait causé des problèmes. Le Ministère a pu se préparer à ce passage dans de brefs délais en se concentrant sur ses principales fonctions d'exécution de programmes.

Du 29 décembre 1999 au 7 janvier 2000, une équipe de fonctionnaires du Ministère a suivi la situation de près afin d'intervenir rapidement en cas d'urgence liée au passage à l'an 2000.

En plus d'aider à moderniser les systèmes ministériels, le projet du Ministère pour l'an 2000 a permis au personnel d'acquérir une expérience précieuse en gestion et en prévention de crises. Cet acquis sera maintenu au moyen de séances d'information et grâce à l'établissement d'un plan de gestion permanente du processus de reprise des activités au Ministère.

Développement durable

Conformément à sa stratégie de développement durable, le ministère du Patrimoine canadien a pris diverses mesures en 1999-2000 pour réduire l'effet de ses activités sur l'environnement et accroître la sensibilisation aux aspects sociaux et culturels du développement durable (www.pch.gc.ca/sdd/progres). Voici quelques-unes des initiatives les plus importantes entreprises par le Ministère.

But : sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes aux valeurs du développement durable

Indicateurs de rendement : une meilleure gestion de l'environnement et de la surveillance par les organisateurs de grands événements; une plus grande sensibilisation et une meilleure compréhension, au sein du gouvernement fédéral, des aspects sociaux et culturels du développement durable.

Cibles : d'ici décembre 2000, sensibiliser tous les employé(e)s du Ministère au concept, aux valeurs et aux applications concrètes de la stratégie et inciter tous les clients qui reçoivent des fonds ou une aide du Ministère à entreprendre des projets qui respectent les principes du développement durable.

État de la situation :

- ▶ Au début de l'année 2000, le Ministère a mené un sondage par courrier électronique auprès de ses employé(e)s sur leur sensibilisation au développement durable. À peine plus d'un employé(e) sur cinq a répondu. Les résultats serviront à établir une mesure de base pour surveiller les progrès accomplis dans l'application des principes du développement durable au Ministère.
- ▶ Une publication intitulée *Gestion et surveillance de l'environnement, manifestations et installations sportives : trousse pratique*, commandée par Sport Canada, a été distribuée aux employé(e)s du Ministère qui participent à la mise en oeuvre de la stratégie ainsi qu'aux organismes nationaux de sport. La trousse a servi aux organisateurs lors des Jeux d'hiver du Canada à Corner Brook, à Terre-Neuve, en 1999.
- ▶ Les dimensions sociales et culturelles du développement durable ont été explorées davantage avec d'autres ministères intéressés, notamment Développement des ressources humaines Canada et Citoyenneté et immigration Canada. Le Ministère a préparé un aperçu de cette question et l'a intégré dans un document de discussion

distribué lors du Forum des leaders sur le développement durable en avril 2000. Des représentants supérieurs du gouvernement fédéral, du milieu des affaires et universitaire et des organismes non gouvernementaux canadiens ont participé à cette consultation nationale qui a donné au gouvernement fédéral des éléments précieux pour l'aider à élaborer ses activités futures en matière de développement durable.

- ▶ Le Ministère a consacré, par le biais de l'Année de la Francophonie canadienne, 40 000 dollars à la Conférence internationale sur le développement durable tenue à Halifax, en Nouvelle-Écosse, en septembre 1999. La conférence avait pour thèmes le développement durable des communautés, les forêts modèles et l'écotourisme.

But : réduire le plus possible l'impact des opérations courantes du Ministère sur l'environnement

Indicateurs de rendement : réduire le gaspillage; réduire l'utilisation d'électricité et d'eau.

Cibles : d'ici décembre 2000, réduire de cinq p. cent, comparativement aux taux de 1997, la consommation globale de ressources nécessaires aux opérations courantes.

État de la situation : l'introduction au sein de l'administration centrale du programme Non aux déchets a été approuvé et l'équipement nécessaire a été acheté. Le Ministère, de concert avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, fait en sorte que le programme soit mis en oeuvre sur tous les étages de l'administration centrale d'ici décembre 2000.

Paiements de transfert de plus de cinq millions de dollars, par programme

Le lecteur peut trouver de plus amples renseignements sur chacun des programmes énumérés ci-dessous dans le rapport, aux pages mentionnées à droite.

Centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones	32
Contribution à TV5	42
Fonds canadien de télévision	17
Langues officielles dans l'enseignement	23, 25, 37
Organismes nationaux de sport	31
Participation jeunesse	37
Programme d'accueil des manifestations sportives internationales	43
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	30
Programme d'aide aux athlètes	25
Programme d'aide aux musées	36
Programme d'aide aux publications	20
Programme de centres d'amitié autochtones	33
Programme d'initiatives culturelles	19
Programme du multiculturalisme	23, 38
Programme national de formation dans le secteur des arts	25
Promotion des langues officielles	23, 33, 37
Radio Canada International	42



Section IV

Aperçu du Ministère

Description du portefeuille

Créé en juin 1993, le portefeuille du Patrimoine canadien inclut :

- ▶ **le ministère du Patrimoine canadien** ainsi que l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels et la Commission des lieux et monuments historiques du Canada;
- ▶ **sept organismes ministériels** : le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (organisme indépendant de réglementation), les Archives nationales du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film du Canada, la Bibliothèque nationale du Canada, Condition féminine Canada et Parcs Canada;
- ▶ **dix sociétés d'État** : le Conseil des arts du Canada, le Musée des sciences et de la technologie du Canada (y compris le Musée de l'aviation du Canada et le Musée de l'agriculture du Canada), la Société Radio-Canada, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (mieux connue sous le nom de Téléfilm Canada), le Musée canadien des civilisations (y compris le Musée canadien de la guerre et le Musée virtuel de la Nouvelle-France), le Musée canadien de la nature, la Fondation canadienne des relations raciales, le Centre national des Arts, la Commission de la capitale nationale et le Musée des beaux-arts du Canada (y compris le Musée canadien de la photographie contemporaine).

De plus, la Commission de la fonction publique fait rapport au Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Patrimoine canadien. Le Ministère et ses organismes rédigent leurs propres rapports de rendement, tandis que les sociétés d'État produisent des rapports annuels. Voir les adresses des sites Web de tous les établissements du portefeuille à la page 77 du présent rapport.

Mandat, rôles et responsabilités

La *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* présente le rôle que joue la Ministre dans la société canadienne quant à l'identité et aux valeurs canadiennes, au développement culturel, au patrimoine et aux régions qui ont une importance naturelle ou historique.

Forte de l'appui de deux secrétaires d'État et du Ministère, la ministre du Patrimoine canadien est responsable des politiques et des programmes qui ont trait aux arts et au patrimoine, au développement culturel, à l'identité canadienne, au multiculturalisme, aux langues officielles et au sport. Par ailleurs, la Ministre fournit une orientation générale à tous les organismes, les sociétés d'État et les autres établissements au sein du portefeuille du Patrimoine canadien en conformité avec les grands objectifs du gouvernement et elle rend compte au Parlement des ressources qui leur sont allouées.

Le Ministère collabore avec les Canadiens et les Canadiennes pour fortifier leur sentiment commun d'identité tout en respectant leur diversité. Il s'emploie à faire tomber les barrières et à favoriser la participation de tous les citoyens et citoyennes, individuellement et collectivement, à la vie sociale, politique et culturelle du pays. Il poursuit des initiatives qui permettent d'assurer un équilibre entre les droits et les responsabilités individuels et collectifs d'une façon qui favorise l'autonomie de la communauté et l'épanouissement individuel. De plus, il incite les institutions fédérales à coordonner leur approche pour accroître le dynamisme des communautés minoritaires de langue officielle et pour assurer que toutes les activités du gouvernement se déroulent d'une manière qui traduit et enrichit la diversité culturelle du Canada.

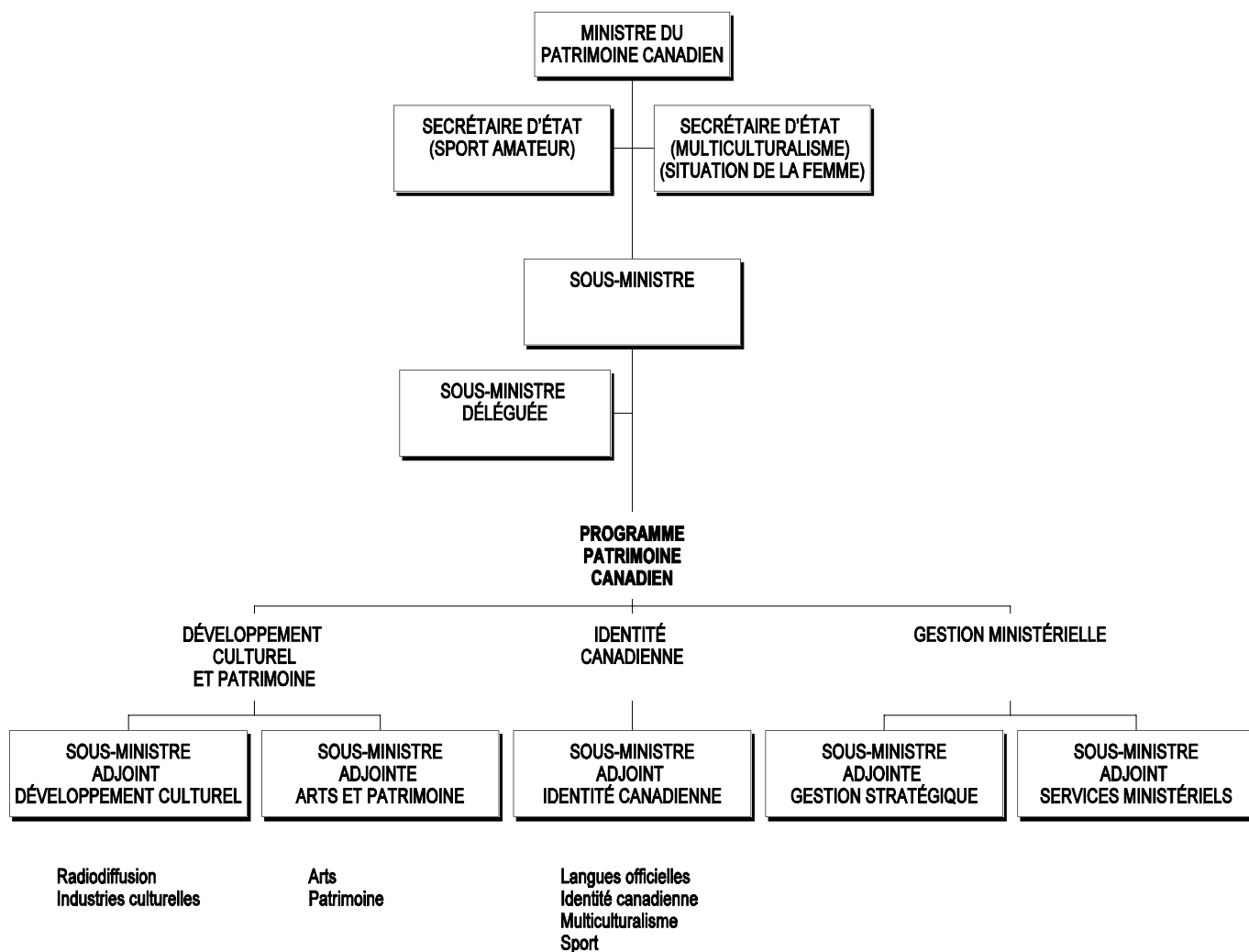
Structure du Ministère

La structure de planification, de rapport et de responsabilisation du Ministère s'articule autour de trois secteurs d'activité qui sont structurés en gamme de produits et services, comme l'indique le tableau ci-dessous.

MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN	
PROGRAMME PATRIMOINE CANADIEN	
SECTEUR D'ACTIVITÉ¹	GAMME DE PRODUITS ET SERVICES
Développement culturel et patrimoine	Radiodiffusion Industries culturelles Arts Patrimoine
Identité canadienne	Langues officielles Identité canadienne Multiculturalisme Sport
Gestion ministérielle	

¹Les produits et les services sont exécutés par les bureaux des cinq régions du Ministère ainsi que par l'administration centrale.

Organigramme¹



¹Le 1^{er} avril 1999, Parcs Canada est devenu une agence du Ministère.
 Depuis le 3 août 1999, le poste de secrétaire d'État (Parcs) n'existe plus.
 Le secrétaire d'État (Sport amateur) a été nommé le 3 août 1999.
 La sous-ministre déléguée a été nommée le 21 avril 2000.



Section V

Rendement financier

A. Aperçu du rendement financier

En 1999-2000, le montant des dépenses prévues du ministère du Patrimoine canadien s'élevait à 834 612 800 dollars. Les sommes supplémentaires reçues tout au long de l'année ont porté les autorisations totales de dépenser à 897 468 688 dollars. Ces ressources supplémentaires ont été affectées aux importantes initiatives suivantes :

(en millions de dollars)

▶ fonds supplémentaires pour les activités reliées aux échanges	10,2
▶ exposition de Hanovre	8,7
▶ redressement des comptes du Canada en vertu de l'article 64(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	8,5
▶ report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent	4,9
▶ conformité aux exigences et aux plans d'urgence de l'an 2000	4,8
▶ industrie du magazine canadien	3,7
▶ contribution à TV5	3,4

Les autorisations de dépenser non utilisées de 1999-2000 seront reportées sur les exercices subséquents :

▶ le budget de fonctionnement sera reporté conformément à la politique du Conseil du Trésor	5,4
--	-----

B. Tableaux financiers récapitulatifs

1. Sommaire des crédits approuvés
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité
5. Recettes disponibles
6. Recettes non disponibles
7. Paiements législatifs
8. A. Sommaire des paiements de transfert
B. Détails des paiements de transfert
9. Prêts, investissements et avances
10. Passif éventuel

Tableau 1. Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)

Crédit	1999-2000		
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
1 Dépenses de fonctionnement	131 262	170 967	165 347
5 Subventions et contributions	642 046	701 972	701 829
10 Versements à la Société canadienne des postes	47 300	--	--
(L) Traitements des lieutenants-gouverneurs	930	974	974
(L) Paiement en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	458	522	522
(L) Prestations de retraite supplémentaires - Lieutenants-gouverneurs précédents	182	148	148
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 376	14 272	14 272
(L) Ministre du Patrimoine canadien - Traitement et allocation pour automobile	49	51	51
(L) Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	--	45	13
(L) Redressement des comptes du Canada en vue de l'article 64(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	--	8 500	2 825
(L) Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	--	7	7
Total budgétaire	834 603	897 458	885 988
L15 Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels</i>	10	10	--
Total du Ministère	834 613	897 468	885 988

Tableau 2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues et réelles du Ministère par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteur d'activité	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions votées	Sous-total : dépenses votées brutes	Subventions et contributions législatives	Total des dépenses brutes	Moins : recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
Développement culturel et Patrimoine									
<i>(Autorisations totales)</i>	335	76 874	--	200 094	276 968	--	276 968	2 945	274 023
(Dépenses réelles)	335	76 874	--	200 094	276 968	--	276 968	2 945	274 023
<i>(Autorisations totales)</i>	335	47 626	--	260 538	308 164	--	308 164	3 998	304 166
(Dépenses réelles)	356	39 409	--	260 538	299 947	--	299 947	3 392	296 555
Identité canadienne	340	42 959	--	442 592	485 551	930	486 481	--	486 481
<i>(Autorisations totales)</i>	340	53 518	--	442 103	495 621	974	496 595	--	496 595
(Dépenses réelles)	362	50 992	--	441 961	492 953	974	493 927	--	493 927
Gestion intégrée	603	74 100	--	--	74 100	--	74 100	--	74 100
<i>(Autorisations totales)</i>	603	96 697	--	--	96 697	--	96 697	--	96 697
(Dépenses réelles)	642	95 506	--	--	95 506	--	95 506	--	95 506
Total du programme	1 278	193 932	--	642 686	836 618	930	837 548	2 945	834 603
<i>(Autorisations totales)</i>	1 278	197,841	--	702 641	900 482	974	901 456	3 998	897 458
(Dépenses réelles)	1 360	185 907	--	702 499	888 406	974	889 380	3 392	885 988
Non budgétaire									10
<i>(Autorisations totales)</i>									10
(Dépenses réelles)									--
Total du Ministère									834 613
<i>(Autorisations totales - Ministère)</i>									897 468
(Dépenses réelles)									885 988
AUTRES RECETTES ET DÉPENSES									
Recettes non disponibles									51 500
<i>(Autorisations totales)</i>									59 550
(Dépenses réelles)									59 550
Coût des services fournis par d'autres ministères									17 727
<i>(Autorisations totales)</i>									18 509
(Dépenses réelles)									18 902
Coût net du programme									800 840
<i>(Autorisations totales)</i>									856 427
(Dépenses réelles)									845 340

Note Les chiffres en caractères normaux indiquent les dépenses prévues (*Rapport sur les plans et priorités* de 1999-2000). Les chiffres en italiques indiquent les autorisations totales pour 1999-2000 (budget principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations). Les chiffres en caractères gras indiquent les dépenses/recettes réelles en 1999-2000 (tirés des Comptes publics). Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues et réelles du Ministère par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses réelles 1998-1999	1999-2000		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Développement culturel et Patrimoine	282 051	284 213	276 968	308 164	299 947
Identité canadienne	412 368	402 697	486 480	496 595	493 927
Gestion intégrée	91 381	78 384	74 100	96 697	95 506
Total - Dépenses brutes	785 800	765 294	837 548	901 456	889 380
Moins : Recettes disponibles	2 310	3 167	2 945	3 998	3 392
Total - Dépenses nettes	783 490	762 127	834 603	897 458	885 988
Non budgétaire	4 150	--	10	10	--
Total du Ministère	787 640	762 127	834 613	897 468	885 988

Tableau 4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Comparaison des dépenses prévues pour 1999-2000 (RPP) et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en milliers de dollars)

Organisation	Développement culturel et patrimoine	Identité canadienne	Gestion intégrée	TOTAL
Développement culturel	225 086			225 086
<i>(autorisations totales)</i>	<i>241 974</i>			<i>241 974</i>
(Dépenses réelles)	234 930			234 930
Arts et patrimoine*	48 946			48 946
<i>(autorisations totales)</i>	<i>62 202</i>			<i>62 202</i>
(Dépenses réelles)	61 625			61 625
Identité canadienne		486 480		486 480
<i>(autorisations totales)</i>		<i>496 595</i>		<i>496 595</i>
(Dépenses réelles)		493 927		493 927
Gestion stratégique			25 592	25 592
<i>(autorisations totales)</i>			<i>44 369</i>	<i>44 369</i>
(Dépenses réelles)			44 737	44 737
Services ministériels			48 508	48 508
<i>(autorisations totales)</i>			<i>52 328</i>	<i>52 328</i>
(Dépenses réelles)			50 769	50 769
TOTAL	274 033	486 480	74 100	834 613
<i>(autorisations totales)</i>	<i>304 176</i>	<i>496 595</i>	<i>96 697</i>	<i>897 468</i>
(Dépenses réelles)	296 555	493 927	95 506	885 988
% du TOTAL	33,5%	55,7%	10,8%	100,0%

Note Les chiffres en caractères normaux indiquent les dépenses prévues (*Rapport sur les plans et priorités* de 1999-2000). Les chiffres en italiques indiquent les autorisations totales pour 1999-2000 (budget principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations). Les chiffres en caractères gras indiquent les dépenses/recettes réelles en 1999-2000 (tirés des Comptes publics). Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Comprend les postes non budgétaires.

Tableau 5. Recettes disponibles

Recettes disponibles par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteur d'activité	Réal 1997-1998	Réal 1998-1999	1999-2000		Réal
			Recettes prévues	Autorisations totales	
Développement culturel et patrimoine					
Services des musées et du patrimoine	1 896	1 905	2 450	2 550	1 843
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	414	1 262	495	1 448	1 549
Total - Ministère	2 310	3 167	2 945	3 998	3 392

Tableau 6. Recettes non disponibles

Recettes non disponibles par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteur d'activité	Réal 1997-1998	Réal 1998-1999	1999-2000		Réal
			Recettes prévues	Autorisations totales	
Identité canadienne					
Accords fédéraux-provinciaux sur les loteries	52 233	52 759	51 500	53 689	53 689
Gestion intégrée					
Autres recettes	925	5 801	--	5 861	5 861
Total du Ministère	53 158	58 560	51 500	59 550	59 550

Tableau 7. Paiements législatifs

Paiements législatifs par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses réelles 1998-1999	1999-2000		Réal
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
Développement culturel et patrimoine	2 687	3 387	3 289	12 344	6 598
Identité canadienne	4 919	5 084	5 065	5 388	5 285
Gestion intégrée	8 757	6 411	5 641	6 787	6 929
Total du Ministère	16 363	14 882	13 995	24 519	18 812

Tableau 8A. Sommaire des paiements de transfert

Paiements de transfert par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses réelles 1998-1999	1999-2000		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
SUBVENTIONS					
Développement culturel et patrimoine	5 628	6 434	6 826	50 465	50 465
Identité canadienne	55 218	53 654	77 721	65 325	65 273
Total des subventions	60 846	60 088	84 547	115 790	115 738
CONTRIBUTIONS					
Développement culturel et patrimoine	187 920	199 383	193 268	210 073	210 073
Identité canadienne	315 982	307 734	364 871	376 778	376 688
Total des contributions	503 902	507 117	558 139	586 851	586 761
Total des paiements de transfert du Ministère	564 748	567 205	642 686	702 641	702 499

Tableau 8B. Détails des paiements de transfert

Paiements de transfert par secteur d'activité (en dollars)			
	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000
SUBVENTIONS			
Développement culturel et patrimoine			
Subventions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales et à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien			
Importation et exportation de biens culturels	563 680	1 163 680	1 163 600
Programme d'aide aux musées	3 938 880	5 271 146	5 901 214
Subventions à des organismes sans but lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel			
Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération	1 125 000	--	--
Subventions aux éditeurs canadiens de périodiques admissibles servant à assumer une partie des coûts postaux	--	--	43 400 000
Total - Développement culturel et patrimoine	5 627 560	6 434 826	50 464 814
Identité canadienne			
Subventions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, aux administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	28 997 137	26 977 970	41 133 664
Subventions à des centres d'amitié autochtones, à des associations représentant expressément les centres d'amitié autochtones, à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones oeuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones			
Programme des organisations autochtones représentatives	1 709 387	2 260 630	2 455 176
Programme des femmes autochtones	1 040 353	1 167 143	1 332 762
Maisons à vocation multiple pour la jeunesse autochtone en milieu urbain	--	2 680 000	--
Journée nationale des Autochtones	57 000	41 000	36 000
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province au Canada, à titre d'indemnité de voyage et d'accueil pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions dans leur capitale provinciale	192 280	192 280	252 280

Paiements de transfert par secteur d'activité (en dollars)

	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres niveaux de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et célébrer la Fête du Canada	4 187 511	5 487 755	7 117 331
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	537 503	532 185	521 777
(L) Prestations de retraite supplémentaires - anciens lieutenants-gouverneurs	150 836	138 261	147 683
Multiculturalisme	15 857 185	12 580 858	10 592 354
Programme des études canadiennes	932 111	847 995	1 044 750
Partenariat communautaire	165 582	242 400	180 000
Droits de la personne	1 391 866	505 250	458 900
Total - Identité canadienne	55 218 751	53 653 727	65 272 677
Total Subventions - Ministère	60 846 311	60 088 553	115 737 491

CONTRIBUTIONS**Développement culturel et patrimoine**

Contributions à des organismes à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel			
Programme d'initiatives culturelles	7 762 654	8 692 596	11 366 012
Projets d'infrastructures culturelles au Québec et en Alberta	2 278 400	--	--
Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération	--	1 125 000	1 125 000
Contributions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales de même qu'à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien			
Accès public aux musées	3 043 060	2 124 750	2 569 562
Association des musées canadiens	282 825	314 250	314 250
Jeunesse Canada au travail	3 636 313	3 544 500	3 239 875
Contributions à des organismes de publication, d'enregistrement sonore et multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution			
Industrie de l'édition canadienne	24 756 696	30 835 224	30 695 150
Aide au développement de l'enregistrement sonore	8 899 500	8 900 000	8 900 000
Industrie canadienne des périodiques	--	--	451 019
Contributions pour la création de fonds de réserve pour pertes sur prêts pour appuyer les industries culturelles	--	1 000 000	--
Contributions à l'appui de la distribution de la radiodiffusion			
Programme d'aide à la distribution dans le Nord	3 100 000	2 100 000	2 100 000
TV5	2 500 000	3 500 000	6 629 673

Paiements de transfert par secteur d'activité (en dollars)

	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000
Fonds canadien de télévision	118 000 000	99 550 000	99 550 000
Fonds d'investissement pour le multimédia	--	5 750 000	5 750 000
Radio Canada International	--	20 520 000	20 520 000
Contributions à l'appui d'initiatives de formation dans le domaine des industries culturelles	1 300 000	1 300 000	2 400 000
Contributions aux termes d'ententes fédérales-provinciales pour appuyer le développement culturel régional			
à Terre-Neuve	100 000	--	--
en Nouvelle-Écosse	33 784	--	--
Entente de développement - Winnipeg	329 882	365 175	204 703
Alliance stratégique Canada-Alberta	1 051 417	632 883	782 150
Contributions aux organismes de services nationaux dans le domaine des arts, de la culture, du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore en vue d'appuyer leurs services et des projets spéciaux	390 000	390 000	390 000
Fondation canadienne des arts autochtones	475 000	--	--
Programme national de formation dans le secteur des arts	7 769 315	7 488 751	11 381 094
Contributions versées en vertu des autorisations spéciales	2 211 615	1 249 464	1 704 240
Total - Développement culturel et patrimoine	187 920 461	199 382 593	210 072 728

Identité canadienne

Contributions à des programmes relatifs à l'emploi des langues officielles dans des domaines de compétence provinciale et territoriale, y compris les programmes de bourses pour les cours d'été de langue seconde et les programmes d'aide aux écoles indépendantes et aux associations d'écoles indépendantes	192 711 505	177 646 494	215 933 173
Contributions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, à des administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	13 599 380	15 536 216	25 354 375
Multiculturalisme	2 143 131	2 393 841	2 321 433
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs privé et public et aux autres niveaux de gouvernement dans le but de favoriser la participation à la société canadienne			
Programme des contestations judiciaires	2 512 229	1 695 253	3 449 866
Échanges Canada	--	--	6 367 308
Partenariat communautaire	--	--	48 000

Paiements de transfert par secteur d'activité (en dollars)

	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000
Programme des études canadiennes	544 085	3 081 735	4 691 000
Participation Jeunesse	8 801 457	13 466 313	12 146 072
Droits de la personne	--	7 582	--
Contributions à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones oeuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones, à des centres d'amitié autochtones et à des associations représentant expressément des centres d'amitié autochtones			
Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion	7 949 800	7 948 800	7 940 156
Programme des Centres d'accueil des Autochtones	16 432 136	16 112 048	16 112 048
Programme des organisations autochtones représentatives	2 775 870	4 211 930	3 957 383
Programme des femmes autochtones	815 156	887 769	888 521
Langues autochtones au Yukon	830 040	1 100 000	1 240 000
Langues autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest	2 200 000	2 400 000	1 300 000
Langues autochtones au Nunavut	--	--	284 559
Initiatives à l'appui des langues autochtones	--	2 940 000	5 538 883
Maisons à vocation multiple pour la jeunesse autochtone en milieu urbain	--	--	14 484 042
Programme des organismes nationaux de sport amateur	29 866 579	34 889 356	35 468 113
Centre canadien du sport et de la condition physique	750 000	--	--
Programme d'aide aux athlètes	6 649 991	8 038 879	9 010 000
Contributions aux organismes commanditaires de jeux omnisports régionaux, nationaux et internationaux	27 400 263	14 819 263	9 885 043
Contributions versées en vertu des autorisations spéciales	--	558 500	268 132
Total des contributions - Identité canadienne	315 981 622	307 733 979	376 688 107
Total des contributions - Ministère	503 902 083	507 116 572	586 760 835
Paiements de transfert du Ministère	564 748 394	567 205 125	702 498 326

Tableau 9. Prêts, investissements et avances

Prêts prévus et réels par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses réelles 1998-1999	1999-2000		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Développement culturel et patrimoine	4 150	--	10	10	--
Identité canadienne	--	--	--	--	--
Gestion intégrée	--	--	--	--	--
Total du Ministère	4 150	--	10	10	--

Tableau 10. Passif éventuel

Le passif éventuel du ministère du Patrimoine canadien s'élève à 1,6 million de dollars. Ce chiffre se rapporte à des poursuites intentées contre l'État mais qui ne constituent pas encore un passif réel.



Section VI Renseignements supplémentaires

Rapports législatifs déposés par le ministère du Patrimoine canadien entre le 1^{er} avril 1999 et le 31 mars 2000

Rapport d'activités du ministre du Patrimoine canadien sur les langues officielles pour l'exercice terminé le 31 mars 1999, conformément à la *Loi sur les langues officielles* le 26 novembre 1999

Rapport sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* pour l'exercice terminé le 31 mars 1999, conformément à la *Loi sur le multiculturalisme canadien* le 11 février 2000

Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien

<i>Loi sur le ministère du Patrimoine canadien</i>	L.C. 1995, ch. 11
<i>Loi de l'impôt sur le revenu</i>	L.R.C. 1985 (5 ^e suppl.), tel que modifié
<i>Loi instituant des jours de fête légale</i>	L.R.C 1985, ch. H-5
<i>Loi instituant un symbole national</i>	L.R.C 1985, ch. N-17
<i>Loi relative aux Enquêtes sur les manoeuvres frauduleuses</i>	L.R.C. 1985, ch. C-45
<i>Loi sur Bell Canada</i>	L.C. 1987, ch. 19
<i>Loi sur Investissement Canada</i>	L.R.C 1985, ch. 28 (1 ^{er} suppl.)
<i>Loi sur la Bibliothèque nationale</i>	L.R.C. 1985, ch. N-12

<i>Loi sur la capitale nationale</i>	L.R.C. 1985, ch. N-4
<i>Loi sur la condition physique et le sport amateur</i>	L.R.C. 1985, ch. F-25
<i>Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales</i>	L.C. 1991, ch. 8
<i>Loi sur la Fondation Jules et Paul-Émile Léger</i>	L.C. 1980-81-82-83, ch. 85
<i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	L.C. 1998, ch. 31
<i>Loi sur la maison Laurier</i>	L.R.C. 1952, ch. 163
<i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	L.R.C. 1985, ch. L-8
<i>Loi sur la privation du droit de vote</i>	L.R.C. 1985, ch. D-3
<i>Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales</i>	L.R.C. 1985, ch. 52 (4 ^e suppl.)
<i>Loi sur la radiodiffusion</i>	L.C. 1991, ch. 11
<i>Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne</i>	L.R.C. 1985, ch. C-16
<i>Loi sur le Centre national des Arts</i>	L.R.C. 1985, ch. N-3
<i>Loi sur le cinéma</i>	L.R.C. 1985, ch. N-8
<i>Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</i>	L.R.C. 1985, ch. C-22
<i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i>	L.R.C. 1985, ch. C-2
<i>Loi sur le ministère des Transports</i>	L.R.C. 1985, ch. T-18
<i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i>	L.R.C. 1985, ch. P-33
<i>Loi sur le multiculturalisme canadien</i>	L.R.C. 1985, ch. 24 (4 ^e suppl.)
<i>Loi sur le parc international Waterton-Glacier de la paix</i>	L.C. 1932, ch. 55
<i>Loi sur le parc marin du Saguenay-St-Laurent</i>	L.C. 1997, ch. 37
<i>Loi sur le parc national de l'archipel de Mingan</i>	L.C. 1984, ch. 34
<i>Loi sur le statut de l'artiste</i>	L.C. 1992, ch. 33
<i>Loi sur les Archives nationales du Canada</i>	L.R.C. 1985, ch. 1 (3 ^e suppl.)

<i>Loi sur les champs de bataille nationaux à Québec</i>	L.C. 1907-08, ch. 57-58
<i>Loi sur les Élections fédérales contestées</i>	L.R.C. 1985, ch. C-39
<i>Loi sur les forces hydrauliques du Canada</i>	L.R.C. 1985, ch. W-4
<i>Loi sur les immeubles fédéraux</i>	L.C. 1991, ch. 50
<i>Loi sur les langues officielles</i>	L.R.C. 1985, ch. 31 (4 ^e suppl.)
<i>Loi sur les lieux et monuments historiques</i>	L.R.C. 1985, ch. H-4
<i>Loi sur les marques de commerce</i>	L.R.C. 1985, ch. T-13
<i>Loi sur les musées</i>	L.C. 1990, ch. 3
<i>Loi sur les normes de fabrication du drapeau national du Canada</i>	L.R.C. 1985, ch. N-9
<i>Loi sur les parcs nationaux</i>	L.R.C. 1985, ch. N-14
<i>Loi sur les services publicitaires fournis par des éditeurs étrangers</i>	L.C. 1999, ch. 23
<i>Loi sur les traitements</i>	L.R.C. 1985, ch. S-3
<i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	L.R.C. 1985, ch. C-51
<i>Loi sur l'hymne national</i>	L.R.C. 1985, ch. N-2
<i>Loi sur l'indemnisation au Canada en matière d'expositions itinérantes</i>	L.C. 1999, ch. 29
<i>Loi sur l'Institut canadien des langues patrimoniales</i>	L.C. 1991, ch. 7

Contacts pour renseignements supplémentaires

Administration centrale

Ministère du Patrimoine canadien
25, rue Eddy, pièce 10G3
Hull (Québec)
K1A 0M5
Tél. (819) 997-0055

Région de l'Atlantique

Ministère du Patrimoine canadien
1045, rue Main, 3^e étage, section 106
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1
Tél. (506) 851-7066

Région de l'Ontario

Ministère du Patrimoine canadien
4900, rue Yonge, niveau PH
Toronto (Ontario)
M2N 6A4
Tél. (416) 973-5400

Région du Québec

Ministère du Patrimoine canadien
Complexe Guy-Favreau, tour ouest,
6^e étage
200 ouest, boulevard René-Lévesque
Montréal (Québec)
H2Z 1X4
Tél. (514) 283-2332

Région des Prairies et du Nord

Ministère du Patrimoine canadien
275, avenue Portage, 2^e étage
B.P. 2160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3R5
Tél. (204) 983-3601

Région de l'Ouest

Ministère du Patrimoine canadien
300, rue West Georgia, 4^e étage
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 6C6
Tél. (604) 666-0176

Pour accéder aux services et aux programmes du gouvernement du Canada
à un même endroit, visiter :

www.servicecanada.gc.ca

ou appeler :

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
ATME/ATS 1 800 465-7735

Patrimoine canadien sur Internet

Patrimoine canadien

<http://www.pch.gc.ca/francais.htm>

Sociétés et organismes du portefeuille

<http://www.pch.gc.ca/ac-os/francais.htm>

Archives nationales du Canada

http://www.archives.ca/00/00_f.html

Bibliothèque nationale du Canada

<http://www.nlc-bnc.ca/fhome.htm>

Centre national des arts

http://www.nac-cna.ca/ottawa_fre/index.html

Commission de la capitale nationale

http://www.capcan.ca/index_f.html

Commission des champs de bataille
nationaux

<http://www.ccbn-nbc.gc.ca/welcome.html>

Condition féminine Canada

<http://www.swc-cfc.gc.ca/directf.html>

Conseil de la radiofusion et des

http://www.crtc.gc.ca/welcome_f.htm

télécommunications canadiennes

Conseil des Arts du Canada

<http://www.canadacouncil.ca/>

Fondation canadienne des relations raciales

<http://www.crr.ca/FR/default.htm>

Musée canadien de la nature

http://www.nature.ca/nature_f.cfm

Musée canadien des civilisations

<http://www.civilisations.ca/cmccmcfra/welcmfra.html>

► Musée canadien de la guerre

<http://www.civilization.ca/cwm/cwmfra/cwmfra.html>

► Musée virtuel de la Nouvelle-France

<http://www.civilization.ca/mnf/mnffra.html>

Musée des beaux-arts du Canada

http://national.gallery.ca/francais/menu_fr.html

► Musée canadien de la photographie
contemporaine

http://cmcp.gallery.ca/home/index_f.html

Musée des sciences et de la technologie du
Canada

<http://www.science-tech.nmstc.ca/francais/index.cfm>

► Musée de l'agriculture du Canada

<http://www.science-tech.nmstc.ca/indexag.cfm>

► Musée de l'aviation du Canada

http://www.aviation.nmstc.ca/Fra/accueil_francais.html

Office national du film du Canada

<http://www.onf.ca/F/>

Parcs Canada

http://parkscanada.pch.gc.ca/parks/main_f.htm

► Commission des lieux et monuments
historiques du Canada

http://parkscanada.pch.gc.ca/hsmbc/clmhc_f.htm

Société Radio-Canada

<http://www.radio-canada.ca>

Téléfilm Canada

<http://www.telefilm.gc.ca/fr/intro.htm>

Développement culturel

<http://www.pch.gc.ca/culture/francais.htm>

Commerce et investissement

<http://www.pch.gc.ca/culture/invest/francais.htm>

Industries culturelles

http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/francais.htm

► Bureau de certification des produit
audiovisuels canadiens

http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/cavco-bcpac/francais.htm

► Crédit d'impôt pour production
cinématographique ou
magnétoscopique canadienne

http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/cavco-bcpac/fv-produc-f.htm

- ▶ Crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique
 - ▶ Mention au générique du mot-symbole « Canada »
 - ▶ Examen des investissements dans les industries culturelles
 - ▶ Fonds de développement des industries culturelles
 - ▶ Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore
 - ▶ Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition
 - ▶ Programme d'aide aux publications
 - ▶ Programme de prêts aux éditeurs de livres
- Politique de la radiodiffusion et innovation
- ▶ Fonds canadien de télévision
 - ▶ Programme d'aide à la distribution dans le Nord
 - ▶ TV5
- Arts et patrimoine**
Commission canadienne d'examen des exportations des biens culturels
Direction du patrimoine
Institut canadien de conservation
Politique des arts
Réseau canadien d'information sur le patrimoine
- Identité canadienne**
Langues officielles
Participation des citoyens et promotion
- ▶ Échanges Canada
 - ▶ Études canadiennes
 - ▶ Cérémonial et promotion des symboles canadiens
 - ▶ Partenariats communautaires
 - ▶ Participation jeunesse
- Programmes du multiculturalisme et des Autochtones
- ▶ Droits de la personne
 - ▶ Multiculturalisme
- http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/cavco-bcpac/fv-serv-f.htm
- http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/cavco-bcpac/credits/cavcre_f.htm
- <http://www.pch.gc.ca/culture/invest/rev/francais.htm>
- http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/cidf-fdic/francais.htm
- http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/srdp-pades/francais.htm
- http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/bpidp-padie/francais.htm
- http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/pap/francais.htm
- http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/bpidp-padie/lpbf-f.htm
- <http://www.pch.gc.ca/culture/brdcstng/francais.htm>
- <http://www.pch.gc.ca/culture/brdcstng/ctf-fct/francais.htm>
- <http://www.pch.gc.ca/culture/brdcstng/ndp-padn/francais.htm>
- <http://www.pch.gc.ca/culture/brdcstng/tv5/francais.htm>
- http://www.pch.gc.ca/arts/main_f.htm**
http://www.pch.gc.ca/arts/heritage/board_f.htm
- http://www.pch.gc.ca/arts/heritage/index_f.htm
<http://www.cci-icc.gc.ca>
http://www.pch.gc.ca/arts/arts_pol/index_f.htm
http://www.rcip.gc.ca/f_main_menu.html
- <http://www.pch.gc.ca/offlangoff/francais/index.html>
- <http://www.echanges.gc.ca/>
<http://www.pch.gc.ca/csp-pec/francais.htm>
<http://www.pch.gc.ca/ceremonial-symb/francais/index.html>
<http://www.pch.gc.ca/cp-pc/partnersf.htm>
<http://www.pch.gc.ca/yp-pj/francais.htm>
<http://www.pch.gc.ca/progs/multif.htm>
- <http://www.pch.gc.ca/ddp-hrd/francais/introfr.htm>
<http://www.pch.gc.ca/multi/html/francais.html>

- ▶ Programmes des citoyens autochtones <http://www.pch.gc.ca/progs/autochtone.htm>
- Secrétariat des IV^e Jeux de la Francophonie <http://www.jeux2001.ca/fra/home.asp>
- Sports Canada et Groupe de travail pour une politique canadienne du sport http://www.pch.gc.ca/Sportcanada/Sc_f/F_Cont.htm

Place du Canada <http://www.placeducanada.gc.ca>

Principal site Internet du gouvernement du Canada (Site du Canada) http://www.canada.gc.ca/main_f.html



Index

- Stratégie d'information financière, 45**
- Accord, 23, 31-33, 37, 39, 41, 42, 44**
de contribution, 32, 42-44
de transfert, 33
de responsabilité, 2
- Agence mondiale antidopage, 3**
- An 2000, 49, 57**
- Appartenance et identité, 1, 45***
- Archives nationales du Canada, 22, 35, 53**
- Arts, 13, 14, 19, 21, 27, 55**
- Autochtones, 2, 10, 17, 26, 32, 36**
- Bibliothèque nationale du Canada, 53**
- Biens essentiels à la mission, 49**
- Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, 29**
- Centre national des Arts, 53**
- Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels, 53**
- Commission de la capitale nationale, 53**
- Commission des champs de bataille nationaux, 53**
- Commission des lieux et monuments historiques du Canada, 53**
- Condition féminine Canada , 53**
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 17, 53**
- Conseil des arts du Canada, 28, 35, 53**
- Développement culturel et patrimoine, secteur d'activité, 55, 56**
- Développement durable, 2, 46, 50**
- Environnement, 50**
- Expo 2000, 38, 57**
- Fête de la Saint-Jean-Baptiste, 35**
- Fête du Canada, 35**
- Fondation canadienne des relations raciales, 53**
- Fonds**
du Canada pour les magazines, 29
canadien de télévision, 2, 17, 18, 29, 52
culturel de l'Ouest, 27
garantie des industries culturelles, 21
pour le multimédia, 2, 21
- Gestion du matériel, 45, 49**
- Gestion ministérielle secteur d'activité, 55, 56**
- Identité canadienne , 13, 14, 31, 35-37, 55**
- Identité canadienne secteur d'activité, 55, 56**
- Industries culturelles, 13, 14, 17-21, 28-31, 40, 55**
- Initiative**
Année de la Francophonie canadienne, 2, 38, 51
Centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones, 2, 32, 52
développement des industries culturelles, 19
Le Canada en fête, 2, 35

- Le Sentier de l'héroïsme, 36
- Mettons fin au racisme!, 2, 38
- numérisation du contenu culturel canadien, 18
- Institut canadien de conservation, 22, 28, 53**
- Jeunes , 2, 11, 26, 32, 37, 38, 46, 47, 52**
- Jeux de la Francophonie 2001, 44**
- Journée nationale des Autochtones, 35**
- Langues officielles, 2, 3, 13, 14, 21, 23, 25, 26, 33, 34, 37, 38, 40, 41, 44, 52, 55**
- Le Canada, une expérience à vivre, 1***
- Lois, 73**
- Ministère du Patrimoine canadien**
 - loi, 54
 - mandat, 54
 - mission, 7
 - objectifs stratégiques, 7, 8, 13, 16, 45
 - portefeuille, 5, 8, 18, 46, 53, 54
 - structure, 55, 56
- Mondialisation, 1, 5, 9, 39**
- Multiculturalisme, 3, 13, 14, 17, 23, 32-34, 38, 39, 55**
- Musée canadien de la nature, 53**
- Musée canadien des civilisations, 53**
- Musée des beaux-arts du Canada, 53**
- Nouvel instrument international sur la diversité culturelle, 3, 9, 39**
- Numérisation, 9, 10, 20, 21, 47**
- Office national du film du Canada, 53**
- Parcs Canada, 53, 56**
- Patrimoine, 13, 14, 18-22, 26, 36, 41, 55**
- Place du Canada, 2, 18**
- Priorités du gouvernement , 2**
- Programme**
 - accueil des manifestations sportives internationales, 52
 - aide aux musées, 2, 36, 52
 - aide aux publications, 20, 52
 - appui aux communautés de langue officielle, 2
 - bourses d'été de langues, 37
 - centres d'amitié autochtones, 2, 33, 52
 - prêts aux éditeurs de livres, 2
 - aide au développement de l'enregistrement sonore, 2, 28
 - aide au développement de l'industrie de l'édition, 2, 30, 52
 - aide aux athlètes, 2, 52
 - aide aux publications, 2
 - initiatives culturelles, 2, 19, 52
 - Hospitalité Canada, 2, 37
 - indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada, 18
 - Jeunesse Canada au travail, 2, 26, 37
 - Katimavik, 2, 37
 - moniteurs de langues officielles, 37
 - multiculturalisme, 2, 23, 34, 38, 52
 - national de formation dans le secteur des arts, 2, 25, 52
 - national de formation dans le secteur du film et de la vidéo , 25
 - partenariat interministériel avec les communautés minoritaires, 34
 - partenariats communautaires, 2, 31
 - prêts aux éditeurs de livre, 30
 - promotion des langues officielles, 2, 52
 - stabilisation, 2, 27
- Radio Canada International, 42, 52**
- Radiodiffusion, 13, 14, 17, 20, 21, 28, 29, 42, 55**
- Rapports législatifs, 73**
- Région, 1, 41, 55, 76**
 - Atlantique, 19, 38, 44, 76
 - l'Ouest, 21, 27, 43, 76

Ontario, 28, 47, 76

Prairies et Nord, 27, 43, 76

Québec, 19, 36, 37, 41, 76

**Réseau canadien d'information
sur le patrimoine, 19, 20, 53**

**Semaine nationale de l'action
bénévole, 2, 31**

Société Radio-Canada, 35, 42

**Sommet de la Francophonie, VIIIe,
40, 44**

Sport, 13, 14, 31, 32, 41, 43, 52, 55

Jeux de la Francophonie canadienne, 2,
38

Jeux d'hiver de l'Arctique, 3, 43

Jeux olympiques spéciaux, 3

Jeux panaméricains, XIIIe , 3, 43

Sommet international sur le dopage
sportif, 41

Téléfilm Canada, 17, 28, 53

TV5, 3, 42, 43, 52, 57



Références bibliographiques

ACNeilson·DJC Research. *Profile of the Multimedia Industry*, Ottawa, décembre 1999.

American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers Inc. *Heating, Ventilating and Air-Conditioning Applications*, Atlanta, 1999.

Angus Reid Group. *Anatomy of the Canadian Sports Fan*, Ottawa, 1999.

_____. *Canadians Take Loyalty Online*, CBC Business News, August 2000.

Canada. Comité consultatif de l'industrie cinématographique. *La voie du succès*, janvier 1999.

_____. Comité permanent du Patrimoine canadien. *Appartenance et identité : l'évolution du rôle du gouvernement fédéral pour soutenir la culture au Canada*, Ottawa, juin 1999.

_____. Commissaire aux langues officielles. *Le gouvernement du Canada et le français sur Internet*, Ottawa, août 1999.

_____. Gouvernement du Canada. *Le Canada, une expérience à vivre : diversité, créativité et pluralité de choix*, Ottawa, décembre 1999.

_____. Patrimoine canadien. *Culture et Patrimoine : des histoires en partage, des histoires à notre image*, Ottawa, 1999.

_____. Patrimoine canadien. Direction générale des communications. *Ministère du Patrimoine canadien - Réalisations 1999*, Ottawa, 1999.

_____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Accord de transfert au sujet du Programme des centres d'amitié autochtones : Une Évaluation*, Ottawa, novembre 1999.

_____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Analyse du Fonds canadien de télévision et de son impact sur l'industrie et l'économie*, Ottawa, mars 2000.

- _____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Cadre d'évaluation pour le programme Jeunesse Canada au travail*, Ottawa, mars 2000.
- _____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Client Survey of the Canadian Conservation Institute (CCI) Publications*, Ottawa, février 2000.
- _____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Communications Expenditures Study*, Ottawa, juin 1999.
- _____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Évaluation des volets d'emplois d'été de Jeunesse Canada au travail*, Ottawa, janvier 2000.
- _____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Évaluation des volets de stages du programme Jeunesse Canada au travail*, Ottawa, janvier 2000.
- _____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Évaluation du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore*, Ottawa, avril 2000.
- _____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Évaluation du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition*, Ottawa, août 1998.
- _____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Evaluation of the International Days for the Performing Arts Initiative*, Ottawa, janvier 2000.
- _____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Examen de la politique cinématographique canadienne*, Ottawa, février 1998.
- _____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Examen des pratiques de gestion des divers mécanismes fédéraux qui appuient la production cinématographique et télévisuelle*, Ottawa, décembre 1999.
- _____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *La fête du Canada/Le Canada en fête - Rapport final d'un sondage réalisé auprès de 1500 adultes représentatifs de la population canadienne en juillet 1999*, Ottawa, préparé par Angus Reid Group, septembre 1999.
- _____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres : Evaluation Framework*, Ottawa, juin 2000.

_____. Patrimoine canadien. Direction générale des examens ministériels. *Vérification du Programme du multiculturalisme - Dossiers de subventions et de contributions de 1998-1999*. Ottawa, mars 2000.

_____. Patrimoine canadien. Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles. *Je parle français : Un portrait de la francophonie canadienne*, Ottawa, septembre 1999.

_____. Patrimoine canadien. Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles. *Langues officielles, Rapport annuel 1999-2000*, Ottawa.

_____. Patrimoine canadien. Direction générale du multiculturalisme. *Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien, 1998-1999*, Ottawa.

_____. Patrimoine canadien. *Le guide pratique sur l'affranchissement des droits à l'intention des producteurs en multimédia*, Ottawa, décembre 1999.

_____. Patrimoine canadien. *Rapport sur les plans et les priorités pour 1999-2000*, Ottawa.

_____. Patrimoine canadien. Secrétariat des langues officielles. *Lexiques sportifs des Jeux panaméricains de 1999*, Ottawa, 1999.

_____. Patrimoine canadien. Sport Canada. *Gestion et surveillance de l'environnement, manifestation et installations sportives : trousse pratique*, Ottawa, 1999.

_____. Statistique Canada. *Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux*, Ottawa, 1999.

Ekos Research Associates Inc. *Repenser le gouvernement*, Ottawa, 1998.

Goldbarb Consultants. *The Goldfarb Report*, Toronto, 1998.

Groupe de travail indépendant chargé de la modernisation de la fonction de contrôleur dans l'administration fédérale du Canada, *Rapport du Groupe de travail indépendant chargé de la modernisation de la fonction de contrôleur dans l'administration fédérale du Canada*, Ottawa, 1997.